



**Politique culturelle**  
Soutenir les créateurs Page A 9



**Plaisirs** Quelques arpents  
de rêve hellénique Page D 1



**Perspectives** Avons-nous  
assez pleuré Orlando? Page B 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVII N° 136

LE DEVOIR, LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUIN 2016

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$



YURI KADOBNOV AGENCE FRANCE-PRESSE

Plusieurs athlètes ont réagi fortement, dont la championne de saut à la perche Yelena Isinbayeva.

ATHLÉTISME

## Le rêve olympique des Russes s'évapore

Certains athlètes pourraient cependant être épargnés par la suspension de la Fédération

L'athlétisme russe ne verra pas Rio, mais quelques-uns de ses athlètes propres, peut-être: la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a confirmé vendredi la suspension de la Fédération russe, tout en laissant la porte ouverte à ceux qui prouveront leur bonne foi, à six semaines des Jeux olympiques. La décision historique sanctionne la puissance mondiale après la découverte d'un vaste système de dopage.

«C'est injuste», a réagi le président de la Russie, Vladimir Poutine, dans une rencontre avec les représentants d'agences de presse organisée

VOIR PAGE A 10: ATHLÉTISME

## Ottawa légalise enfin l'aide à mourir

HÉLÈNE BUZZETTI  
Correspondante parlementaire à Ottawa

L'affaire était entendue et ce n'était plus qu'une question de temps. N'empêche, vendredi soir, le Canada s'est officiellement doté d'un cadre légal pour l'aide médicale à mourir. Après deux semaines et demie de débats parfois déchirants, souvent passionnés et toujours de

haut niveau, le Sénat a abdiqué et endossé le projet de loi tel que soumis par la Chambre des communes. Les non-élus ont renoncé à imposer ce que les élus refusaient, soit l'admissibilité à cette aide des personnes n'étant pas déjà en fin de vie. Ce débat aura lieu plus tard.

C'est donc l'aboutissement d'un débat parlementaire entamé en janvier, et la fin d'un bras de fer qui opposait le Sénat et la Chambre des communes depuis neuf jours. Plusieurs sénateurs ont

affirmé dans leur ultime discours vendredi que les élus devaient avoir le dernier mot en matière de législation, et qu'il fallait donc voter la version du projet de loi C-14 préférée des députés.

«Le gouvernement fait une grave erreur, mais c'est le gouvernement qui devra en répondre au peuple», a lancé l'ex-journaliste et sénateur André Pratte. Aussi, bien que cela m'attriste, je vais voter

VOIR PAGE A 10: MOURIR

## JEUNESSE (ENGAGÉE) D'AUJOURD'HUI



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le metteur en scène Dominic Champagne et son fils aîné, Jules, discutent identité québécoise et rapport à la souveraineté.

## Échange père-fils sur un Québec qui change

À quoi s'identifient les jeunes Québécois, quelle place donnent-ils à la langue, aux valeurs communes? Entre élans locaux et mouvements mondiaux, *Le Devoir* raconte une jeunesse qui s'engage autrement, comme l'illustre cette conversation intergénérationnelle entre Dominic Champagne et son fils Jules. Si leurs cœurs battent à l'unisson, leurs yeux, eux, ne voient pas le même horizon.

LISA-MARIE GERVAIS

Ils ont à peu près la même taille et portent chacun un sac à dos jeté sur l'épaule. En regardant vite fait, on pourrait presque se demander lequel est le père et lequel est le fils. En risquant fort de se tromper, puisque le plus sage des deux n'est pas le plus vieux. «Mon fils est bien plus posé que moi. C'est mon idole!» lance tout sourire l'auteur et metteur en scène Dominic Champagne en parlant de l'aîné de ses trois

garçons, Jules, âgé de 27 ans.

À l'ombre de l'Opéra de Montréal, où le père travaille sur la version lyrique de *The Wall*, les deux hommes discutent identité, langue, politique, culture et souveraineté, vastes sujets qu'on leur livre en pâture. Dans une conversation empreinte de respect, leurs visions divergent et se complètent. Lorsqu'il ne gesticule pas avec fougue, Dominic est d'une grande écoute, comme curieux de savoir ce que pense

VOIR PAGE A 10: JEUNESSE

Dossier

(Égo)portraits identitaires. Huit jeunes répondent à nos trois questions. Pages A 4 et A 5

Changer le monde, un SPOT à la fois. Pour bien des jeunes Québécois, la politique se fait sur le terrain, loin des partis. Page A 4

Aspirations locales, flamme internationale. Le lieu de mobilisation est de moins en moins national. Page A 5

Sortir du placard pour s'affirmer souverainiste. Regard sur ceux qui se battent pour rajeunir l'idée de l'indépendance. Page A 6

AUJOURD'HUI



Livres Des patriotes plus grands que nature. Une histoire du Bas-Canada racontée avec force images. Page F 1



Avis légaux..... C 6  
Décès..... C 9  
Météo..... C 6  
Mots croisés..... D 4  
Petites annonces..... C 9  
Sudoku..... D 5

**Stores de Qualité**  
FABRIQUÉ AU QUÉBEC .CA

**SUR MESURE**  
**ESTIMATION GRATUITE**  
**1 855 770-8677**

**Claude Bouchard**

**OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES**  
**MOTORIZATION DISPONIBLE**

TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILAGE • STORES ROMAINS  
STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

**50%** de rabais ou **INSTALLATION GRATUITE**

QUÉBEC 418-654-8677  
LÉVIS 418-654-8677  
TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677  
MONTRÉAL 514-231-8677  
LAVAL 450-627-3716  
LONGUEUIL 450-445-9829

*Claude Bouchard*

Québec, Lévis, Montréal, Trois-Rivières, Repentigny, Laval, Boisbriand, Mont-Tremblant, Longueuil, Beloeil, Magog

## ACTUALITÉS

PARC JACQUES-PARIZEAU

## Coderre garde le cap et tente de calmer le jeu

JEANNE CORRIVEAU

Malgré la polémique qui ne semble pas vouloir d'apaiser, le maire Denis Coderre maintient le cap concernant le changement de nom du parc de Vimy, qui sera rebaptisé parc Jacques-Parizeau.

Plusieurs voix se sont élevées cette semaine pour dénoncer la décision de la Ville de Montréal de donner à un parc d'Outremont le nom de l'ancien premier ministre péquiste. Après l'ex-premier ministre ontarien Bob Rae, qui a qualifié cette décision d'« insulte pure et simple », le président de la Fondation de Vimy, Christopher Sweeney, a décrit ce geste comme de l'« amnésie culturelle et historique » en soutenant que Vimy ne rappelait pas seulement une bataille de la Première Guerre mondiale, mais également l'entrée du Canada sur la scène mondiale.

## Blaney s'en mêle

Tout en reconnaissant la contribution de M. Parizeau à la politique québécoise et canadienne, le député conservateur Steven Blaney a pour sa part soutenu qu'il eut mieux valu trouver un autre lieu pour rendre hommage à l'homme politique, plutôt que d'effacer le nom de Vimy.

« J'ai le plus grand respect pour M. Parizeau, a-t-il affirmé en entrevue à TVA. C'est un homme remarquable qui mérite qu'il ait sa place dans les grands lieux publics, [...] mais ça ne doit pas se faire au détriment de Canadiens français qui ont donné leur vie pour notre pays, notamment lors de la bataille de Vimy. »

Selon lui, la construction de nouvelles stations de métro à Montréal pourrait permettre d'honorer la mémoire de l'ex-premier ministre.

## Un homme d'exception

Denis Coderre a tenté de calmer les esprits. « On va

faire attention là. Vous parlez à un ancien critique de la Défense nationale. Je suis allé à Vimy moi aussi. Remettons les choses en perspective », a-t-il dit aux journalistes jeudi.

Il a rappelé que l'avenue de Vimy, adjacente à ce petit parc d'Outremont, garderait son nom, et que d'autres rues sur le territoire montréalais portaient ce nom, notamment dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

L'idée de changer le nom du parc pour celui de Jacques-Parizeau a été suggérée par la Société d'histoire d'Outremont et a été entérinée à l'unanimité par les élus de l'arrondissement d'Outremont en octobre dernier, a-t-il expliqué.

« Ce n'est pas une question de débaptiser [un lieu], c'est une question de rendre hommage à un citoyen d'Outremont qui était un homme d'exception. M. Parizeau a vécu 30 ans près de là. Mais je comprends que ce soit "sensible" », a admis M. Coderre.

« On ne s'embarquera pas sur la question de fédéraliste/souverainiste. On s'entend que lui et moi, on ne s'entendait pas sur au moins un point, mais il faudrait peut-être reconnaître l'importance de l'homme », a dit le maire.

## Une rue aussi?

M. Coderre a indiqué que la Ville avait l'intention de commémorer le centenaire de la bataille de la crête de Vimy, qui s'est déroulée du 9 au 12 avril 1917 et qui a coûté la vie à 3600 soldats canadiens.

Le maire n'écarte pas l'idée de donner le nom de M. Parizeau à une rue, mais pour l'instant, a-t-il dit, la priorité de la Ville est d'augmenter la présence des femmes dans la toponymie montréalaise.

Le Devoir

## Le procès Faubourg Contrecoeur aura lieu

Le juge Yvan Poulin de la Cour du Québec a fait savoir vendredi qu'il refuse d'arrêter les procédures dans le procès des accusés du Faubourg Contrecoeur. La défense avait tenté de faire valoir que ses clients seraient brimés du droit à un procès juste et équitable en raison de la divulgation tardive de la preuve et de l'amendement des chefs d'accusation. Le juge Poulin a réfuté ces arguments. Le procès des accusés, parmi lesquels figurent l'ex-président du comité exécutif de la Ville de Montréal Frank Zampino, l'homme d'affaires Paolo Catania et l'ex-collecteur de fonds d'Union Montréal Bernard Trépanier, reprendra en janvier 2017.

Le Devoir

## Incendie majeur dans Outremont

Pas moins de 120 pompiers ont été appelés à combattre un incendie qui a ravagé un bâtiment

résidentiel de deux étages dans l'arrondissement Outremont, à Montréal, vendredi après-midi. Ils ont mis cinq heures pour venir à bout des flammes, qui ont envahi un bâtiment de la rue McEachran, non loin de l'avenue Van Horne. Des familles ont été évacuées et deux pompiers ont été légèrement incommodés par la chaleur.

Le Devoir

## Gilles Lamontagne exposé en chapelle ardente à Québec

Québec — La dépouille de l'ancien maire de Québec, Gilles Lamontagne, a été exposée en chapelle ardente vendredi à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Québec. Le public pourra se recueillir devant le cercueil ce samedi. Les funérailles officielles de M. Lamontagne auront lieu par la suite en la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec. La cérémonie sera présidée par le cardinal Gérald Cyprien Lacroix.

La Presse canadienne



ISTOCK

Plusieurs municipalités à travers le Québec ont déjà interdit les chiens de type pitbull.

## PITBULLS

## Montréal adoptera une approche différente de celle de Québec

Le maire Coderre n'a pas l'intention d'imiter son homologue Régis Labeaume en bannissant une race en particulier

JEANNE CORRIVEAU  
ISABELLE PORTER

Denis Coderre dévoilera samedi matin les intentions de son administration concernant les pitbulls à Montréal. Mais le maire a indiqué qu'il n'envisageait pas d'adopter le pas à son homologue de Québec, Régis Labeaume, qui a banni les pitbulls.

Le maire a expliqué qu'à la lumière des évaluations obtenues, il était d'avis que le problème n'était pas seulement attribuable à une race de chien en particulier et qu'il fallait plutôt s'attarder à l'encadrement des chiens potentiellement dangereux. « Dans les années 1970, c'était le doberman. Dans les années 1980, c'était le berger allemand. Là, on est dans les pitbulls. Ce n'est pas juste au niveau d'une race. Il y a la notion de chien dangereux. Des fois, il y a des problèmes des deux côtés de la laisse », a-t-il expliqué vendredi lors d'une mêlée de presse.

Il a laissé entendre qu'il ne comptait pas imiter Régis Labeaume, qui, jeudi, a annoncé que les pitbulls seraient bannis du territoire de la ville de Québec dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les citoyens qui possèdent un tel chien auraient six mois pour se départir de leur animal, avait dit le maire Labeaume.

## Positions différentes

Dans une vidéo publiée sur sa page Facebook, le maire de Québec justifiait ainsi la décision de son administration : « Comment on l'a réfléchi? Je l'ai réfléchi en père de famille. Si j'avais des enfants à la maison et que mon voisin possédait un pitbull, comment je me sentirais? Je ne me sentirais pas en sécurité. »

La nouvelle a provoqué un déferlement de commentaires

« Des fois, il y a des problèmes des deux côtés de la laisse »

Denis Coderre,  
maire de Montréal

parfois haineux sur les réseaux sociaux.

Lors d'une entrevue à l'émission matinale d'Alain Gravel sur les ondes de Radio-Canada vendredi, Denis Coderre a expliqué qu'il ne se trouvait pas dans le même « état d'esprit » que Régis Labeaume. « On ne peut pas euthanasier tous les chiens comme ça », a-t-il dit.

Le maire Coderre a aussi indiqué qu'avant de prendre position, il attendait aussi d'en savoir davantage sur les causes du décès de Christiane Vadnais, survenu la semaine dernière à Pointe-aux-Trembles à la suite de l'attaque du pitbull de son voisin. Or, le coronar chargé du dossier aurait indiqué aux proches de M<sup>me</sup> Vadnais que la mort de celle-ci avait bel et bien été causée par le chien, ont rapporté plusieurs médias vendredi.

Plusieurs municipalités québécoises ont déjà interdit les chiens de type pitbull. Mardi, la Ville de Brossard a annoncé qu'elle modifierait son règlement pour bannir ces chiens. Les citoyens qui en possèdent déjà pourront garder leur animal, mais devront se plier à plusieurs règles, soit se munir d'une assurance responsabilité publique d'un minimum de 250 000 \$, prouver qu'ils ont suivi un cours d'obéissance avec leur chien et mettre une muselière à leur chien dans les endroits publics.

Pour sa part, le premier ministre Philippe Couillard a fait savoir que Québec pourrait suivre l'exemple de l'Ontario et interdire les pitbulls.

## Discrimination raciale

Étudiante à la maîtrise en droit à l'Université Laval, Julie Goulet estime que ces règlements « ne s'attaquent pas réellement au problème ». Il y a deux ans, M<sup>me</sup> Goulet avait rédigé une analyse juridique des règlements antipitbulls dans le cadre d'un cours à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Elle plaide que les villes gagneraient à cibler les comportements dangereux plutôt que les espèces et que l'accent mis sur les pitbulls constituait une forme de « discrimination ».

Elle citait l'exemple de Sherbrooke où, en cas de morsure, quelle que soit l'espèce, la ville impose un examen comportemental du chien par la SPCA. Si l'organisme en conclut que l'animal est dangereux, il est euthanasié. Un tel règlement aurait-il pu empêcher le décès de Christiane Vadnais à Pointe-aux-Trembles? Elle rétorque que c'est la responsabilité du propriétaire du chien d'être sensibilisé au caractère de l'animal, mais aussi aux voisins à surveiller ce qui se passe près de leur résidence.

M<sup>me</sup> Goulet est elle-même propriétaire d'un chien, mais c'est un bouvier bernois. Dans son analyse, elle concluait que les règlements ciblant les pitbulls avaient pour incidence de « créer un sentiment de sécurité faussé » chez les gens. Elle reproche en outre au projet de règlement présenté jeudi par le maire Régis Labeaume de donner un délai de grâce bien court aux propriétaires.

Le Devoir

MONTRÉAL

## Michèle Galipeau nommée vérificatrice générale

JEANNE CORRIVEAU

Montréal a une nouvelle vérificatrice générale. Il s'agit de Michèle Galipeau, qui occupait ce poste à la Ville de Laval depuis quatre ans.

M<sup>me</sup> Galipeau remplacera Jacques Bergeron, qui a quitté ses fonctions le 2 juin dernier au terme d'un mandat de sept ans à la Ville de Montréal.

Détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires et du titre de CPA auditeur, M<sup>me</sup> Galipeau a travaillé au sein d'entreprises du secteur financier et occupe les fonctions de vérificatrice générale de la Ville de Laval depuis 2012.

En 2013, M<sup>me</sup> Galipeau avait publié un rapport accablant qui avait révélé l'ampleur du contrôle exercé par les firmes de génie à Laval, la ville de l'ex-maire Gilles Vaillancourt, aujourd'hui accusé de gangstérisme. Elle y décrivait comment la Ville avait perdu le contrôle dans l'attribution des contrats et le paiement « d'extras » pour la réfection de chaussée, d'égout et d'aqueduc.

M<sup>me</sup> Galipeau remplacera Jacques Bergeron, qui a quitté ses fonctions le 2 juin dernier

pour la réfection de chaussée, d'égout et d'aqueduc.

La nomination de M<sup>me</sup> Galipeau a été recommandée par un comité de sélection composé d'élus et de fonctionnaires au terme d'un processus comportant une entrevue d'évaluation, un examen des compétences de gestion de la Ville par une firme de psychologie organisationnelle, ainsi qu'une enquête d'accréditation sécuritaire.

M<sup>me</sup> Galipeau, qui touchera un salaire annuel de 210 000 \$, entrera en poste le 15 août prochain pour un mandat de sept ans.

## Les conseils de Bergeron

Elle remplacera Jacques Bergeron, qui a connu quelques épisodes tumultueux pendant son mandat en raison des relations tendues avec l'administration de l'ex-maire Gérald Tremblay.

Rappelons qu'à la suite du dépôt de son rapport sur la gestion déficiente du contrat des compteurs d'eau, il avait fait l'objet d'une enquête par la Ville et ses courriels avaient été épiés. M. Bergeron avait aussi eu un litige avec l'ex-directeur général Louis Roquet.

Lors de la présentation de son dernier rapport annuel en tant que maire, Jacques Bergeron avait formulé quelques conseils pour son successeur — même s'il admettait que les relations avec l'administration Coderre étaient plus sereines. « Bien du courage. Se tenir debout et avoir deux bons adjoints », avait-il dit en insistant sur la nécessaire indépendance du vérificateur général.

Le Devoir



## ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

OBTENEZ

20% de rabais sur TOUS nos abat-jour et 40% de rabais sur TOUS nos pieds de lampes

Présentez ce coupon au moment de l'achat. Excluant les commandes. Aucun ajustement de prix sur les commandes ou achats antérieurs. Valable du 18 juin au 30 septembre 2016.

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest · (514) 344-8555 · 1 (866) 747-8555  
Laval : 2267, boul. Le Corbusier · (450) 682-8280

www.abatjourillimites.ca

LE DEVOIR

Papeterie  
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

# ACTUALITÉS

PROJET TRANS MOUNTAIN

## Nouvelle poursuite pour bloquer un projet de pipeline

Un cas rappelant celui de Cacouna secoue l'ouest du pays

ALEXANDRE SHIELDS

Une nouvelle saga rappelant celle du port de TransCanada à Cacouna pourrait bien être lancée sur la côte ouest. Des groupes environnementaux ont annoncé vendredi qu'ils entament une action en justice contre l'Office national de l'énergie pour tenter de bloquer le projet de pipeline Trans Mountain, afin de protéger une population d'épaulards en voie de disparition.

Les avocats de l'organisation Ecojustice affirment que l'Office national de l'énergie (ONE) a contrevenu à la loi en recommandant le mois dernier au gouvernement Trudeau d'approuver le projet Trans Mountain, de Kinder Morgan. Ce pipeline doit transporter chaque jour 890 000 barils de pétrole des sables bitumineux vers la région de Vancouver, qui doivent ensuite être exportés par navires.

«Le rapport de l'ONE est illégal et irresponsable», résume l'avocate d'Ecojustice, Dyna Tuytel. Selon elle, l'organisme n'a étudié aucun moyen pour tenter de réduire les impacts du trafic de pétroliers imputable au projet. Il faut dire que plus de 400 de ces imposants navires viendront chaque année charger du brut dans la région de Vancouver.

En calculant les allers et les retours, ces pétroliers circuleront 800 fois par année en plein cœur de l'habitat critique de la population d'épaulard du Sud. Cette espèce est considérée comme «en voie de disparition», selon la Loi sur les espèces en péril. Cela signifie qu'il existe une obligation légale de protéger l'habitat critique de l'espèce ou, dans le cas d'un projet industriel, de mettre en place des moyens de mitigation.

L'ONE n'a rien fait de cela, selon Ecojustice, qui représente les groupes Living Oceans Society et Raincoast Conservation Foundation.

Or, la situation de ces mammifères marins est particulièrement critique, puisque moins d'une centaine de ces épaulards du Sud nagent dans les eaux du Pacifique.

### Risques connus

Dans le rapport favorable au projet d'exportation pétrolière, l'ONE a pourtant clairement reconnu les impacts nuisibles du projet d'expansion pipelinier conçu pour faciliter la croissance de l'industrie des énergies fossiles. «L'Office conclut que l'exploitation des navires liés au projet serait susceptible d'avoir des conséquences défavorables importantes sur les épaulards résidents du Sud», soulignent les commissaires dans leur rapport publié en mai.

«Bien que les effets des navires liés au projet sur les épaulards résidents du Sud ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble des effets cumulatifs, l'Office reconnaît que l'augmentation au chapitre du transport maritime lié au projet contribuerait aux effets cumulatifs qui menacent déjà le rétablissement des populations d'épaulards résidents du sud», ajoutent-ils.

Le hic, c'est que selon les règles de l'ONE dans le cadre de l'étude du pipeline Trans Mountain, l'organisme fédéral n'a pas eu à tenir compte du trafic maritime, considéré comme «connexe» au projet. Et l'épaulard n'est pas la seule espèce menacée qui pourrait subir les impacts de la hausse du trafic pétrolier imputable au pipeline Trans Mountain. En fait, six ont été répertoriées dans la zone d'étude maritime du projet.

Le projet de Kinder Morgan est très contesté sur la côte ouest. Si l'ONE recommande à Ottawa de donner le feu vert, la Ville de Vancouver et le gouvernement de Colombie-Britannique se sont prononcés contre le pipeline.

Avec l'abandon du projet de port de TransCanada à Cacouna, ce genre de situation ne semble pas, pour le moment, se produire au Québec. Mais TransCanada pourrait également être confronté à une espèce de cétacé menacée. Les imposants volumes de pétrole qui seront exportés par des pétroliers qui circuleront dans la baie de Fundy traverseront l'habitat critique de la baleine noire, elle aussi en voie de disparition.

Le Devoir

## Fusion à venir entre les Affaires municipales et la Sécurité publique

Québec — Le mariage entre les Affaires municipales et la Sécurité publique sera bientôt consommé, selon ce qu'a appris La Presse canadienne. L'idée à la base du projet: procéder à une vaste réorganisation visant à mieux servir les citoyens sur tout le territoire québécois. Le ministre Martin Coiteux, qui chapeaute les deux ministères, se dit prêt à vaincre, au besoin, toutes les résistances. Il planche présentement sur une proposition concrète de fusion à présenter au Conseil des ministres incessamment. Le ministre Coiteux a déjà élaboré un «modèle» de fusion, qui devra d'abord passer le test du Conseil des ministres, puis des partenaires directement concernés, tant des milieux policiers que municipaux.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Esteban Torres Wictorff, qui a prononcé un discours lors de la vigile de jeudi, a été accusé de tapage dans un endroit public et de voies de fait.

AGRESSION DE PHILIPPE COUILLARD

## Esteban Torres accusé et remis en liberté

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Esteban Torres Wictorff, accusé de tapage dans un endroit public et de voies de fait à l'endroit du premier ministre Philippe Couillard, a été remis en liberté après une brève comparution au palais de justice de Montréal, vendredi.

Le jeune homme de 20 ans, qui s'est présenté en cour avec des menottes aux poignets et aux chevilles, a annoncé son intention de plaider non coupable.

En attendant son prochain passage devant la justice, le 15 septembre, il devra respecter un total de 19 conditions, la plupart liées à l'interdiction de participer à des manifestations ou d'entrer en contact avec le premier ministre ou d'autres politiciens.

Esteban Torres Wictorff devra aussi consulter un médecin ou un psychiatre dans les cinq jours suivant sa libération et «poursuivre tout suivi recommandé quant à son état psychologique». «On veut s'assurer que monsieur est bien en état de comprendre ses conditions et que son état ne le mettra pas lui-même ou quiconque en danger», a expliqué la procureure de la Couronne, Amélie Rivard.

Le militant trans devra aussi s'abstenir de

participer ou de s'associer à toute activité militante reliée au Pink Bloc, une action collective queer opposée à la catégorisation des genres. «On croit que son militantisme, pour l'instant, doit être mis de côté», a déclaré M<sup>e</sup> Rivard.

L'avocate de M. Torres, Arj Riah, n'a pas fait de commentaires aux médias.

### Vigile perturbée

Esteban Torres Wictorff aurait lancé un objet sur le premier ministre Philippe Couillard jeudi soir, lors de la veillée aux chandelles en hommage aux victimes de la fusillade d'Orlando.

De son côté, M. Couillard, indemne, a appelé à «tourner la page» tout en saluant le travail des forces de l'ordre. Celles-ci l'ont exfiltré jeudi soir du parc de l'Espoir, quelques secondes après qu'il eut été agressé par M. Torres. «J'étais bien entouré. La chose a été prise en main, comme on l'a vu, très vigoureusement, a-t-il déclaré au micro de Radio-Canada vendredi avant-midi. L'important, c'est qu'il n'y a pas eu de suite fâcheuse pour personne et qu'on tourne la page et qu'on va de l'avant.»

### Pas invité à l'événement

Esteban Torres Wictorff n'était pas invité à l'événement de solidarité. En s'en prenant au chef du gouvernement, il a trahi la confiance des organisateurs de la vigile destinée à honorer la mémoire des 49 victimes de la tuerie

d'Orlando, a fait valoir le président de Fierté Montréal, Éric Pineault.

Philippe Couillard a aussi déploré que cet «événement ait entaché la fin de la soirée». «C'est malheureux», a-t-il dit, tout en précisant ne pas vouloir restreindre ses activités publiques à la suite de l'agression dont il a été victime. «C'est très important de ne pas toujours être dans un bureau parce qu'on ne gouverne pas dans un bureau. Il faut être sur le terrain et voir les gens», a-t-il soutenu, de retour dans sa circonscription de Roberval.

M. Couillard a rappelé vendredi que la Sûreté du Québec, responsable de sa sécurité, effectue une «évaluation du risque» des événements auxquels il compte participer. «Parfois, j'ai des recommandations d'assister ou de ne pas assister à certains événements. [...] On va continuer à nous gouverner exactement de la même façon», a-t-il affirmé, tout en insistant sur le caractère «imprévisible» de l'agression commise par M. Torres.

Impossible de savoir si M. Couillard a pris part à la commémoration en dépit d'un avis contraire du corps de police: le cabinet du premier ministre s'est refusé à tout commentaire vendredi sur l'imposant dispositif de sécurité mis en place pour assurer la sécurité de la dizaine d'élus municipaux, québécois et fédéraux présents à la vigile. «C'est pris au sérieux. Il y aura un «débriefing», a-t-on toutefois dit à micro fermé.

Le Devoir

IMMIGRATION

## Ouellet ferait renaître un outil de francisation aboli

La candidate à la chefferie du PQ refuse de quantifier la capacité d'accueil idéale du Québec

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le Parti québécois a «fait une erreur» en abolissant en 2000 les Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), estime la candidate à la chefferie Martine Ouellet. Elle promet ainsi de remettre en place ce réseau qui assurerait la francisation des nouveaux arrivants.

M<sup>me</sup> Ouellet a présenté vendredi ses engagements en matière d'accueil des immigrants. Elle plaide à cet égard pour un «changement d'attitude» du gouvernement, de manière à ce que «notre société puisse être en mesure d'améliorer sa capacité d'accueil».

Elle a refusé de quantifier ce qui serait cette capacité d'accueil idéale. «Ce n'est pas une question de chiffres, a fait valoir M<sup>me</sup> Ouellet. C'est une question de moyens financiers et de moyens d'accès à l'emploi. On pourra accueillir le nombre d'immigrants qu'on aura les moyens d'accueillir pour qu'ils apprennent le français et qu'ils trouvent un emploi», a-t-elle indiqué lors d'une conférence de presse tenue à Montréal.

Contrairement à son collègue, Jean-François Lisée — qui plaide pour une baisse substantielle du nombre d'immigrants admis au Québec et qui aimerait que le vérificateur général soit chargé de déterminer les seuils d'immigration optimaux —, M<sup>me</sup> Ouellet pense plutôt que c'est au politique de déterminer ces seuils.

«Il restera toujours [là-dedans] une partie de choix politique, qui est le choix des moyens financiers qu'on mettra à la disposition de différentes organisations, organismes d'accueil, que ce soit les COFI, les organismes en région, les organismes de développement économique qui devront faire le démarchage pour l'accès à l'emploi.»

Le plan de M<sup>me</sup> Ouellet concernant les nouveaux arrivants se résume pour le moment à



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Martine Ouellet a fait son annonce à Montréal.

des intentions: meilleure reconnaissance des diplômés, prise en charge des nouveaux Québécois avant leur arrivée au Québec (par le biais des délégations du Québec à l'étranger), instauration de programmes d'accompagnement à l'accès à l'emploi...

### Des limites

M<sup>me</sup> Ouellet a dénoncé l'abolition des COFI au nom de l'atteinte du déficit zéro à l'époque du gouvernement Bouchard. «Ils donnaient des cours qui ouvraient sur l'ensemble de la société», a-t-elle dit.

Au moment de leur disparition, les COFI ne rejoignaient toutefois qu'environ un tiers des immigrants québécois. Dans une note rappelant l'historique des COFI et préparée par la Commission de la culture et de l'éducation en 2013, on rappelait que «la francisation concentrée dans les COFI avait des limites, car les per-

## Officiellement candidat, Lisée se compare à Sanders

Montréal — Jean-François Lisée a officiellement déposé vendredi son bulletin de candidature dans le cadre de la course à la direction du Parti québécois (PQ). M. Lisée s'est rendu à la permanence du PQ, à Montréal, avec en mains 2200 signatures d'appui, soit 700 de plus que le nombre exigé. Elles sont réparties dans 77 circonscriptions de 15 régions du Québec. Il a aussi remis le premier dépôt de garantie de 10 000 \$, réclamé par le parti avant le 30 juin, et un deuxième montant identique qui n'était pourtant demandé qu'à la fin du mois d'août. Alors qu'il fait face à des adversaires plus jeunes qui semblent incarner le renouveau, Jean-François Lisée n'hésite pas à se comparer au candidat à l'investiture démocrate américaine Bernie Sanders, «parce qu'il dit les choses vraies, parce qu'il se mouille, et parce qu'il sort du moule en raison de ses idées audacieuses et jeunes».

La Presse canadienne

sonnes immigrantes s'y retrouvaient entre elles. La formation en COFI favorisait peu les contacts avec les milieux francophones, notamment les milieux éducatifs».

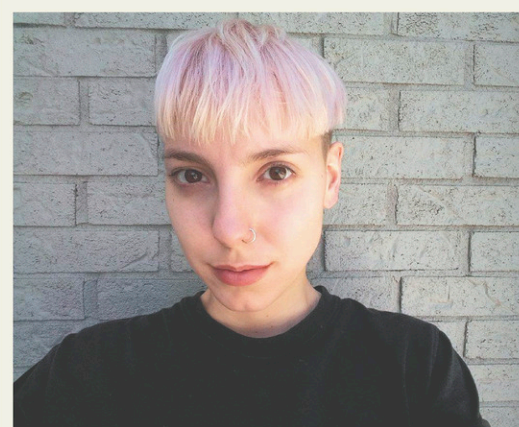
Devant ce constat, le gouvernement avait voulu décentraliser les cours vers des partenaires (universités, cégeps, commissions scolaires ou organismes communautaires).

Le Devoir

# JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

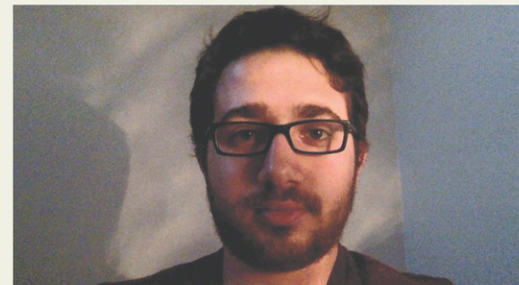
## Qui êtes-vous ?

De Gatineau à Victoriaville, nous avons brièvement sondé de jeunes Québécois de tous les horizons. Qu'est-ce qui fait d'eux des Québécois ? (1) À quel territoire s'identifient-ils ? (2) Pour quelle cause se mobiliseraient-ils ? (3)



**Camille Trudel, 25 ans, Montréal (de Boucherville)**

1. Je m'identifie aux valeurs d'ouverture d'esprit et d'égalité des sexes. Le mouvement social populaire de 2012 m'a rappelé qu'il y a encore une force revendicatrice en nous. J'en suis fière.  
2. La planète. Il est essentiel de reconnaître que nous sommes tous dans le même bateau.  
3. Le féminisme, le virage écologique, la gratuité scolaire et la lutte plus générale contre l'austérité me tiennent à cœur.



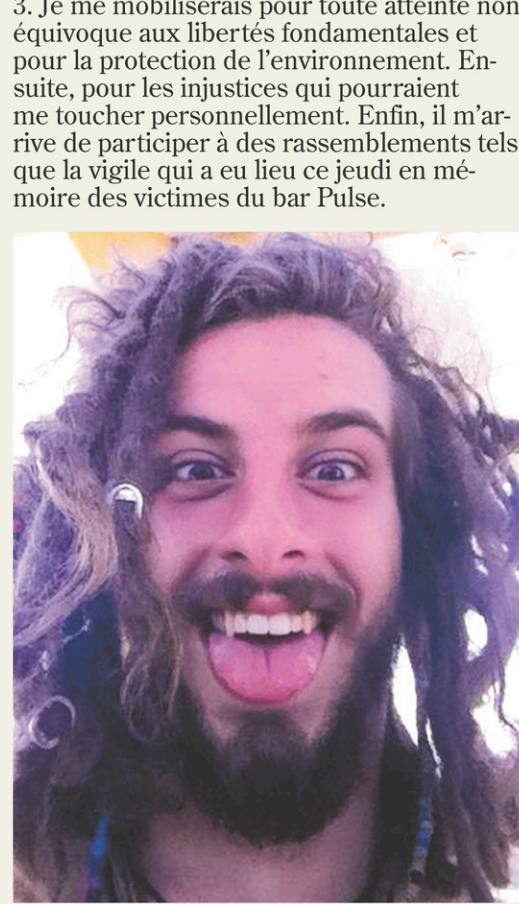
**Jérémie Levasseur, 23 ans, Victoriaville**

1. Je suis un Québécois parce que je ne sais pas vraiment qui je suis, qui nous sommes. Mais je sais que je suis fier d'en être un.  
2. Mon territoire, c'est le Québec! J'ai plein d'amis, plein de voisins, mais j'habite au Québec.  
3. Je me battrais tous les jours pour un Québec où l'éducation serait la priorité, où l'on utiliserait l'éducation comme tremplin.



**Emmanuelle Dorion, 27 ans, Québec**

1. La langue française, l'héritage culturel canadien-français, notre histoire et nos racines qui sont distinctes et plus anciennes.  
2. Ville de Québec, province de Québec, Canada, monde.  
3. Je me mobiliserais pour toute atteinte non équivoque aux libertés fondamentales et pour la protection de l'environnement. Ensuite, pour les injustices qui pourraient me toucher personnellement. Enfin, il m'arrive de participer à des rassemblements tels que la vigile qui a eu lieu ce jeudi en mémoire des victimes du bar Pulse.



**Nathaniel Oliveri-Plotte, 22 ans, Montréal**

1. Ce qui fait de moi un Québécois est, avant le territoire qui m'a vu grandir, ma socialisation culturelle et politique! Mes habitudes alimentaires et sociales; mes connaissances linguistiques, historiques et politiques; ainsi que mes relations familiales et amicales sont des aspects qui me forment en tant que Québécois.  
2. Le monde est mon terrain de jeu. Je suis un Québécois, mais d'abord un Terrien!  
3. Plusieurs causes me font sortir dans les rues tant qu'elles sont libertaires, égalitaires, justes et collectives. Le poing levé, je marche contre le capitalisme, le patriarcat, le racisme, les religions, le colonialisme, l'impérialisme et les discriminations sexuelles!



Kevin Mark et Jasmine Maheu Moisan, coordonnateurs du SPOT à Québec, une place publique hyperdesign qui vit de façon temporaire pendant l'été et dont le lancement avait lieu vendredi soir.

## Changer le monde, un SPOT à la fois

### Pour bien des jeunes québécois, la politique se fait sur le terrain, loin des partis

ISABELLE PORTER  
à Québec

De plus en plus de jeunes Québécois tracent de nouvelles formes d'engagement social. Oubliez les partis politiques. Pour eux, la politique est ailleurs: dans des projets souvent locaux qu'ils pilotent eux-mêmes et dont ils peuvent voir les retombées rapidement.

Jasmine et Kevin sont les coordonnateurs du SPOT à Québec, une place publique hyperdesign qui vit de façon temporaire pendant l'été. Cette année, elle a poussé à l'entrée du quartier Saint-Sauveur, sur les lieux d'un stationnement. «C'est la porte d'entrée du quartier mais, en temps normal, on y passe comme si de rien n'était. Le lieu peut avoir une fonction qui a beaucoup plus d'effervescence qu'un stationnement. L'idée, c'est de révéler son potentiel», explique Jasmine Maheu Moisan, 24 ans. «On veut montrer qu'on peut faire mieux, que c'est pas nécessairement cher et que ça vaut la peine», renchérit Kevin Mark, 26 ans.

La rencontre avait lieu cette semaine en plein cœur du chantier, à 48 heures de l'ouverture. Derrière nous, une vingtaine d'étudiants en architecture et en design urbain s'affairaient à construire la bête. Certains peignaient, d'autres aménageaient le carré de sable pour les enfants. Deux ou trois gars avaient les yeux rivés sur des ordinateurs.

SPOT est l'acronyme de «sympathique place ouverte à tous». On y vient pour jaser, manger, prendre un verre ou participer à des activités (cinéma, concerts, etc.). La Ville soutient le projet à 100%. Elle a même accepté de libérer des stationnements de rue autour du site pour que les étudiants y installent des supports à vélos nouveau genre.

«Dans le fond, on pêche par l'exemple», résume Kevin. Pour lui, le SPOT est une façon de contrer l'étalement urbain, de réclamer plus d'espaces publics, de proposer une façon de vivre plus communautaire.

#### Créer du changement

Cette espèce d'idéalisme pragmatique, François Grégoire l'a observée souvent depuis la création de Forces Avenir. Depuis 17 ans, cet organisme décerne des bourses pour valoriser l'implication parascolaire des étudiants. Les valeurs d'entrepreneuriat sont de plus en plus présentes, dit-il. «Ils finissent par se rendre compte qu'ils ont peut-être plus de pouvoir comme ça sur ce qu'ils veulent voir



SPOT est l'acronyme de «sympathique place ouverte à tous».

arriver dans le monde, plutôt que de s'intégrer dans une grande machine qui existe déjà et qui ne bougera pas aussi vite qu'ils le voudraient.» Julien Lamarche, 26 ans, était l'un des lauréats de Forces Avenir l'an dernier. Avec des amis, cet étudiant en génie mécanique a créé à Sherbrooke La Fabrique, un atelier collectif où les gens ont accès à des outils et peuvent suivre des formations.

Pour lui, il n'y a pas de doute, «la politique aujourd'hui se fait à l'extérieur des partis politiques». Son projet, dit-il, s'inscrit dans un «mouvement mondial». «La première mission de La Fabrique, c'est de faire de chacun un créateur et de faire des projets durables.» Certes, il s'intéresse à d'autres causes, comme l'environnement. Il a aussi manifesté pendant le printemps érable en 2012, mais a trouvé sa portée limitée. «C'est peut-être la cause de mon esprit ingénieur, mais j'ai un côté aussi très pragmatique. Oui, j'étais derrière le mouvement, je trouvais ça intéressant de défendre des causes, mais ce qui m'intéresse, c'est le "comment". Comment créer du changement [...] comment changer le modèle économique surtout?»

Depuis 2013, le modèle de La Fabrique a fait des petits, comme La Patente à Québec, un atelier du même genre créé l'an dernier dans le quartier Limoilou.

Julien est également un ardent défenseur du modèle coopératif. Il a même terminé une maîtrise en gestion des coops pour l'aider à démarrer La Fabrique. «Ce que je trouve intéressant dans le modèle coopératif, c'est de créer quelque chose qui ne dure pas.» Il n'est pas le seul à s'y intéresser. Il suffit de voir la liste des microbrasseries en mode coopératif qui ont poussé au Québec ces dernières années pour le constater.

Vincent Deslauriers a travaillé pendant dix ans dans des projets visant à stimuler la participation politique chez les jeunes, d'abord par un projet du Directeur général des élections (DGEQ), puis au sein des forums jeunesse. Les coopératives, dit-il, touchent beaucoup les jeunes. «J'ai trouvé ça super-porteur. Les jeunes utilisaient l'économie sociale pour faire des changements selon leurs valeurs.»

Réfractaire aux institutions

Les coopératives font figure de compromis pour cette génération très réfractaire aux institutions. Des institutions comme les partis politiques, mais aussi les gouvernements, les

grands syndicats et même les organisations internationales.

Geneviève Laroche, 31 ans, une autre lauréate de Forces Avenir, a créé un organisme avec son mari d'origine burundaise, Kira Burundi. Chaque année, ils amassent des milliers de dollars au Québec pour financer des lave-autos qui permettent de sortir les enfants burundais de la rue. «Mon mari, Diomède, a été lui-même enfant de la rue. C'est grâce à quelqu'un qui ne faisait pas partie de sa parenté, qui lui a trouvé un travail, qu'il a pu s'en sortir.»

Dès le départ, il était hors de question pour elle de s'associer à une grande organisation internationale ou à une ONG déjà existante. «Je voulais œuvrer dans une organisation à petite échelle qui ne s'enferme pas trop dans les structures et qui donne assez de flexibilité aux gens sur le terrain pour faire des projets qui leur ressemblent.»

Cette mouvance, François Grégoire l'attribue aussi à l'école, qui encourage de plus en plus les jeunes à s'engager socialement dans leurs temps libres et multiplie les programmes internationaux et les projets à l'étranger. À Québec, les étudiants en architecture qui ont démarré le SPOT ont d'ailleurs été encouragés à le faire grâce à un comité «innovation» créé à l'université.

Quand on lui demande pourquoi elle préfère s'engager à l'international plutôt qu'au Québec, Geneviève Laroche répond que c'est toujours été ainsi. «C'est l'air vraiment ridicule comme ça, mais depuis que je suis toute petite je veux sauver les enfants d'Afrique!» Elle s'intéresse aussi aux causes environnementales, à la situation des personnes âgées, mais n'est pas intéressée par les partis politiques.

#### Les jeunes dans les CA

La tendance n'est pas nouvelle, mais elle se confirme. En 2004, trois jeunes députés du Parti québécois (les «Mousquetaires») tiraient les mêmes conclusions au terme d'une tournée du Québec. «Le militantisme au sein de notre parti n'en] est pas la suite logique», disaient-ils. «Il y a quelque chose qui rebouffe les jeunes à adhérer et à participer aux instances des grands partis et des grandes structures», notamment cette impression que leurs idées ne sont pas prises en compte, notaient Alexandre Bourdeau, Stéphane Tremblay et Jonathan Valois.

« Notre génération est toujours dans le virtuel, on est déconnectés. On est tellement qu'on a besoin de compenser à côté par des expériences concrètes. »

Kevin Mark, l'un des coordonnateurs du SPOT à Québec

C'est vrai, concède Kevin, du SPOT. «Je me rappelle avoir entendu Alexandre Cloutier parler d'une tournée qu'il avait faite des écoles secondaires. Il voulait comprendre pourquoi les jeunes ne voulaient plus s'engager en politique. Il disait que les jeunes ne voulaient pas s'engager dans des structures, qu'ils fonctionnaient par projets. [...] Je ne veux pas nécessairement m'engager dans des structures lourdes et administratives, je veux m'impliquer intensément, maintenant, et voir les résultats de ce que je fais. [...] On veut que ça procède rapidement.»

Que ce soit rapide et «concret», «Notre génération est toujours dans le virtuel, on est déconnectés. On est tellement qu'on a besoin de compenser à côté par des expériences concrètes.»

Ils estiment que les générations plus vieilles pourraient quand même leur donner plus de place et saluent le projet de loi libéral pour imposer des jeunes dans les conseils d'administration.

Votent-ils? Bien sûr, mais Jasmine explique qu'elle veut plus. «Le type d'engagement qu'on a, c'est un peu une façon de voter. Pas une façon de voter aux urnes, mais de faire valoir notre opinion. Aux urnes, tu ne votes pas pour un sujet précis, tu votes pour quelque chose de global, tandis que là, c'est une occasion de voter sur un sujet précis qui nous tient particulièrement à cœur.»

Le Devoir

## Aspirations locales, flamme internationale

Le lieu qu'investissent les jeunes est de moins en moins national, selon Jean-Philippe Warren

Chercheur transdisciplinaire, Jean-Philippe Warren étudie les mutations sociopolitiques et idéologiques du Québec à travers les transformations des sciences sociales, des congrégations religieuses, des mouvements sociaux, de l'art et de la littérature. Professeur à l'Université Concordia, il a publié récemment un livre sur les utopies véhiculées par la jeunesse québécoise à la fin des années 1960 (*Une douce anarchie*). Il travaille présentement à une histoire de l'amour au Québec.

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE BAILLARGEON

#### Peut-on découper l'histoire en générations ?

Chaque moment de l'histoire cristallise des idéaux, des opinions, des valeurs. Les gens se trouvent une identité à travers les mêmes références, des événements politiques marquants par exemple, ou des défis propres à la cohorte qu'ils constituent collectivement, même si à l'intérieur de cette génération existent toutes sortes de compositions et de recompositions. [...]

Quand on parle d'une génération, on fait référence à une hétérogénéité. Il n'en reste pas moins qu'on peut effectivement relire l'histoire à travers des vagues successives de populations qui finissent par tourner autour des mêmes questions, même si elles n'apportent pas les mêmes réponses.

Alors, parlons du problème national québécois et de la solution péquiste. La souveraineté du Québec est-elle l'utopie d'une génération qui risque de disparaître avec elle ?

Selon les sondages, on comprend que le PQ attire davantage de gens de 45-55 ans, la CAQ, de 35-45 ans et QS, de 18-25 ans. Selon l'âge, on est donc porté à appuyer davantage que d'autres groupes des partis spécifiques. En raffinant l'examen des sondages, on voit bien que les jeunes de 18-25 ans se répartissent équitablement dans les quatre formations, si on ajoute le PLQ.

Les jeunes appuient donc davantage QS que les groupes plus âgés, mais 75 % des 18-25 ans ne votent pas pour ce parti. On constate aussi que l'appui pour le PQ semble massivement concentré dans un groupe d'âge. Mais c'est assez limité comme analyse.

Ce n'est pas seulement que le projet souverainiste est orphelin d'un parti. C'est aussi que le Parti québécois est orphelin d'un projet. Ce qui est le plus marquant, ce n'est pas tant que l'appui à la souveraineté diminue chez les jeunes actuels par rapport à l'appui au même âge de la génération précédente. Ce qui surprend surtout, c'est la baisse de l'appui à la souveraineté dans toutes les cohortes.

Comment s'explique cet essouffement transgénérationnel ?

Selon moi, quatre facteurs font qu'une personne décide un jour que le Québec devrait jouir d'une autonomie politique plus grande. Deux de ces facteurs favorisent la souveraineté, soit la référence nationale et la croyance en la viabilité de l'État souverain. Deux autres facteurs la bloquent maintenant, soit l'absence de crise politique et l'absence de projet de société.

Parlons des facteurs favorables. Il faut se définir comme Québécois pour vouloir l'être et croire qu'on peut le devenir ?

Il faut d'abord une référence nationale pour permettre de s'identifier davantage à ce groupe en situation protopolitique. Il faut par exemple que les gens qui habitent le Québec disent et pensent que celui-ci leur fournit une identité. Sur le temps long, c'est la tendance lourde qui semblerait encourager la souveraineté. Ensuite, il faut croire à la viabilité de la collectivité indépendante. [...] Les Québécois sont assez à l'aise avec cette idée que le Québec serait viable économiquement. Ce qui pourrait donc relever le niveau d'appui à la souveraineté. Le problème, c'est que les deux autres facteurs, la crise et le projet à considérer, viennent couler la barque.

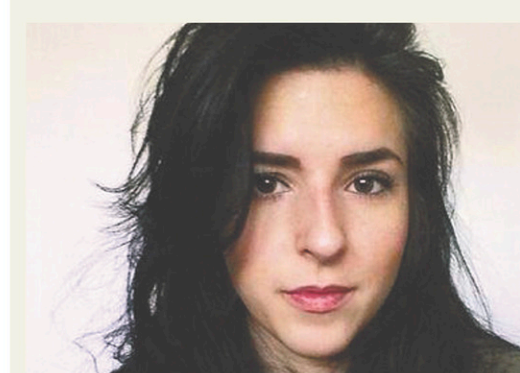
L'absence de crise plombe donc le projet. Mais pourquoi dites-vous que ce projet en lui-même ne décolle plus ?

Il faut que les gens s'identifient à la nation, jugent viable un État-nation, mais il faut une crise pour provoquer la séparation et un projet de pays. Ce projet manque pour deux raisons, je pense. La première est culturelle: l'État québécois a protégé l'identité québécoise francophone. C'est l'État de la loi 101, par exemple.

VOIR PAGE A 6 : ASPIRATIONS

## Qui êtes-vous ?

De Gatineau à Victoriaville, nous avons brièvement sondé de jeunes Québécois de tous les horizons. Qu'est-ce qui fait d'eux des Québécois ? (1) À quel territoire s'identifient-ils ? (2) Pour quelle cause se mobiliseraient-ils ? (3)



**Morgane Lopez, 26 ans, Montréal (de Lyon)**

1. Je vis depuis trois ans à Montréal et je me sens très attachée à ma ville d'adoption. Je l'aime pour sa pluralité ethnique et son ouverture d'esprit, ses belles *start-up* et son identité à mi-chemin entre l'Europe et l'Amérique du Nord.  
2. Montréal-Québec.  
3. Je suis très sensibilisée aux causes environnementales et aux injustices sociales (inégalités hommes-femmes) qui justifiaient une mobilisation de ma part.



**Théo Chenette Choquette, 25 ans, Saint-Hyacinthe**

1. Les Québécois sont de bons vivants qui aiment rire. Je m'identifie au sens de l'humour mordant du Québec... et à la poutine.  
2. La Montérégie est mon territoire.  
3. Je conjuge peut-être un peu trop le je-m'en-foutisme, mais je ne suis pas vraiment la politique et l'actualité. Sauf que j'ai voyagé un peu, et le monde est beau. J'ai envie de laisser une planète en santé à mes enfants un jour. Je sortais dans la rue pour lutter contre les coupes à blanc, le déversement d'eaux usées dans le fleuve et d'autres causes environnementales.



**Maxence Gameau, 20 ans, Montréal (de Roberval)**

1. La langue française, la culture québécoise, notre histoire, c'est ce qui fait que je me considère comme Québécois et non Canadien. Mon sentiment d'appartenance au Québec est grand.  
2. Mon territoire, c'est le Québec. Tant que j'y suis, je me sens chez moi. J'ai grandi au Lac-Saint-Jean. Mes racines sont là-bas, mais ma tête n'y est plus. Mon cœur non plus, j'imagine. Je suis parti à l'âge de 17 ans pour venir m'installer à Montréal et voler de mes propres ailes. Je me sens chez moi partout à Montréal où l'on parle français.

3. C'est certainement les droits des homosexuels/homophobie. C'est une cause qui me touche directement. Alors, c'est certain que c'est important pour moi que les choses changent. J'ai grandi en me sentant différent, en vivant beaucoup de préjugés, d'intimidation et en ayant peur de qui j'étais. C'est certain que je souhaite que les choses changent et que les jeunes dans les écoles ne passent pas par ce même chemin. Je veux que l'intimidation cesse. Plus que tout, je souhaite que tous les jeunes soient acceptés comme ils sont et qu'ils en soient fiers. Personne ne mérite de souffrir parce qu'il est qui il est réellement.



**Emma Suzanne, 17 ans, Montréal (de Paris)**

1. La culture québécoise et la langue française.  
2. Montréal, c'est mon QG! Je sens que c'est ma ville surtout au petit matin quand je la sillonne à vélo.  
3. Pour le féminisme, la protection de l'environnement et contre la brutalité policière.

Propos recueillis par Lisa-Marie Gervais

# JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

## Sortir du placard pour s'affirmer souverainiste

Ils appartiennent à une génération qui n'a jamais eu à se positionner sur la question nationale dans le cadre d'un référendum, et pourtant. Ils ont été accrochés par un cours d'histoire au secondaire, une soirée familiale ou une «écœurante» du Parti libéral. Regard sur des jeunes souverainistes qui sont sortis du placard.

MARIE-MICHÈLE SIOU

**E**n 2004, les jeunes députés péquistes Alexandre Bourdeau, Stéphane Tremblay et Jonathan Valois sautaient dans une Jetta pour arpenter le Québec et questionner les jeunes de 25 villes sur leurs intérêts politiques. Le constat de ceux qu'on a baptisés «les trois mousquetaires»: à moins de mettre en branle d'importants changements, la souveraineté deviendra «une vieille idée, et le mouvement souverainiste, un vieux mouvement».

Douze ans plus tard, la course à la chefferie du Parti québécois s'articule autour de questions concernant les moyens d'accéder à l'indépendance. Or, chez les jeunes électeurs

**Les jeunes souverainistes, péquistes ou pas, rêvent de voir le Québec devenir un pays même s'ils ne se passionnent pas pour la mécanique référendaire**

comme chez les plus vieux, les questions de mécanique référendaire sont loin de déchaîner les passions: environ la moitié des répondants à un sondage Léger mené pour le compte du *Devoir* et du *Journal de Montréal* ont indiqué que les diverses modalités d'accès à la souveraineté «ne changeraient rien» à leurs intentions de vote.\* «Soit les gens votent PQ peu importe [les modalités], soit ils ne votent pas PQ, et alors ça ne les concerne pas», analyse Christian Bourque, vice-président chez Léger Marketing.

Les observations du trio de

mousquetaires auraient-elles survécu à la vieille Volkswagen? Alexandre Bourdeau, devenu un «vieux» retraité de la politique, à 38 ans, se résigne: le constat de son groupe n'a pas pris une ride. «On est encore sur la mécanique, on n'est pas sur le fond. C'est clair que les jeunes sont moins interpellés par ça», affirme-t-il.

Pourtant, les jeunes souverainistes — péquistes ou pas — existent bel et bien. Ils rêvent de voir le Québec devenir un pays, et ce, même s'ils ne se passionnent pas pour la mécanique référendaire.

Il y a quelques jours, Fanny Geoffrion a modifié sa photo de profil Facebook. Elle y pose fièrement, affiche «J'appuie Cloutier» à bout de bras, sourire fendu jusqu'aux oreilles. «C'est comme un geste qui me permet de dire que je m'assume. C'est pourquoi je dis que je sors du garde-robe!

lance-t-elle en entrevue. C'était important [de modifier ma photo] parce que je n'ai jamais rien affiché sur Facebook à propos de mes convictions politiques. Moi, ma priorité, c'est de convaincre les gens de débarquer les libéraux.»

L'enthousiasme de Fanny pourrait bien se refléter dans le vote, à en croire cette tendance voulant que le vote jeune soit un vote déterminant. «Quand il y a un enjeu important, la possibilité d'avoir un impact politique, là, les jeunes participent autant que les générations précédentes», remarque Christian Bourque.

À preuve, la ruée vers les urnes à l'élection fédérale de



Les jeunes Virginie Provost et Thierry Bilodeau, lors du lancement de la campagne d'Alexandre Cloutier à la chefferie du PQ, dimanche dernier à Montréal.

2015. Le taux de participation des électeurs de 18 à 24 ans s'est accru de 18,3 points de pourcentage par rapport à 2011, en faisant l'augmentation la plus importante pour ce groupe d'âge depuis qu'Élections Canada a commencé à publier les données démographiques sur la participation électorale, en 2004. «Les jeunes ont participé massivement dans le but de remplacer les conservateurs de Stephen Harper par les libéraux de Justin Trudeau», analyse Christian Bourque, en rappelant que la grève étudiante de 2012 a causé un engouement semblable au provincial.

**Engagement convaincu, vote sceptique**

Reste que la participation électorale n'est pas nécessairement vue comme le moyen ultime de s'impliquer comme citoyen. Evan Demers, un journaliste de 31 ans qui se décrit comme un souverainiste de

droite, dit «voter sans enthousiasme» malgré son fort intérêt pour les questions politiques. «Au provincial, j'ai pas mal toujours voté pour le PQ, même si c'est un vote à nez bouché», affirme-t-il. «Les gens de droite sont tous partis, donc ce n'est pas très enthousiasmant d'un point de vue idéologique, à part pour la question de l'indépendance», ajoute celui qui déplore le manque d'ouverture envers les idées de droite au sein des partis indépendantistes.

David Gascon, un enseignant au secondaire de 24 ans, a cessé de s'impliquer auprès de Québec solidaire pour se tourner vers la société civile, où il évolue dans des véhicules souverainistes qui ne sont pas «de grosses machines», contrairement aux partis. «La société civile, c'est très réactif. C'est cette diversité d'action qui m'attirait, cette franche camaraderie», explique-t-il.

Pour David, le coming out souverainiste a été déclenché par un cours d'histoire où il était question des Patriotes. Evan, lui, a grandi dans une famille souverainiste. Le plus important changement politique qu'il a vécu a été un virage de la gauche vers la droite. «Pendant la grève de 2005, j'ai été un peu dégoûté par le group think, le refus de la dissidence dans les assemblées générales», rapporte-t-il. C'a amorcé une remise en question.»

**La souveraineté cool**

Contrairement à Evan et à Fanny, David n'a pas grandi dans une famille souverainiste. Mais il évoluait dans un cercle où l'intérêt politique était valorisé. «J'étais dans des milieux où on ne l'a pas ringardisé. Mes amis [...] étaient un peu dans ce processus-là aussi», se rappelle-t-il.

Ce «facteur cool» de la politique, l'enseignant le constate dans ses classes. «Je pense que c'est facile pour un jeune qui se

fait ridiculiser de ne plus s'intéresser à la politique. Je le vois au secondaire, des jeunes qui disent à leurs amis: ben non, ne t'implique pas...», rapporte-t-il.

Rejoindre les jeunes, surtout quand le party de fin de session semble bien plus attirant qu'un congrès politique, c'est «la question à 100\$», reconnaît Guillaume Rousseau, membre de l'exécutif jeunesse du PQ.

Selon lui, la séduction du jeune électoral passe simplement par le contact humain et la présentation d'exemples concrets. «On peut faire valoir qu'on n'a pas notre mot à dire sur [l'oléoduc] Énergie Est, mais que si on était un pays, on pourrait choisir», suggère-t-il.

Quand même, le PQ — pour parler de celui-là — peine à se défaire de son étiquette ringarde, estime Alexandre Bourdeau. «Pourtant, ils ont des idées novatrices. Des fois, ce n'est pas le contenu, c'est le contenant.»

**Un bon contenant**

Il arrive d'ailleurs que ce contenant prenne la forme d'un nouveau parti, comme Québec solidaire ou Option nationale. «Québec solidaire est un choix naturel pour les 25-34 ans», constate d'ailleurs Christian Bourque. Non seulement les jeunes ont-ils tendance à être plus à gauche, observe-t-il, ils sont également frieux à l'idée de placer une élite au pouvoir.

Aussi, «Québec solidaire présente quelque chose de nouveau, de plus revendicateur», croit Alexandre Bourdeau. Le parti fait de la politique de terrain, moins de congrès.»

En revanche, le PQ ne peut pas se permettre d'être aussi revendicateur parce qu'il connaît les rouages du pouvoir, croit l'ex-député.

Mais cela ne doit pas être une excuse qui justifie l'immobilisme, ajoute-t-il. «J'espère que la nouvelle génération va

«Quand il y a un enjeu important, la possibilité d'avoir un impact politique, là, les jeunes participent autant que les générations précédentes»

Christian Bourque, vice-président chez Léger Marketing

dire: bon, on a fait ça et ça, c'était le contexte historique de l'époque. Aujourd'hui, on s'en va ailleurs», dit-il.

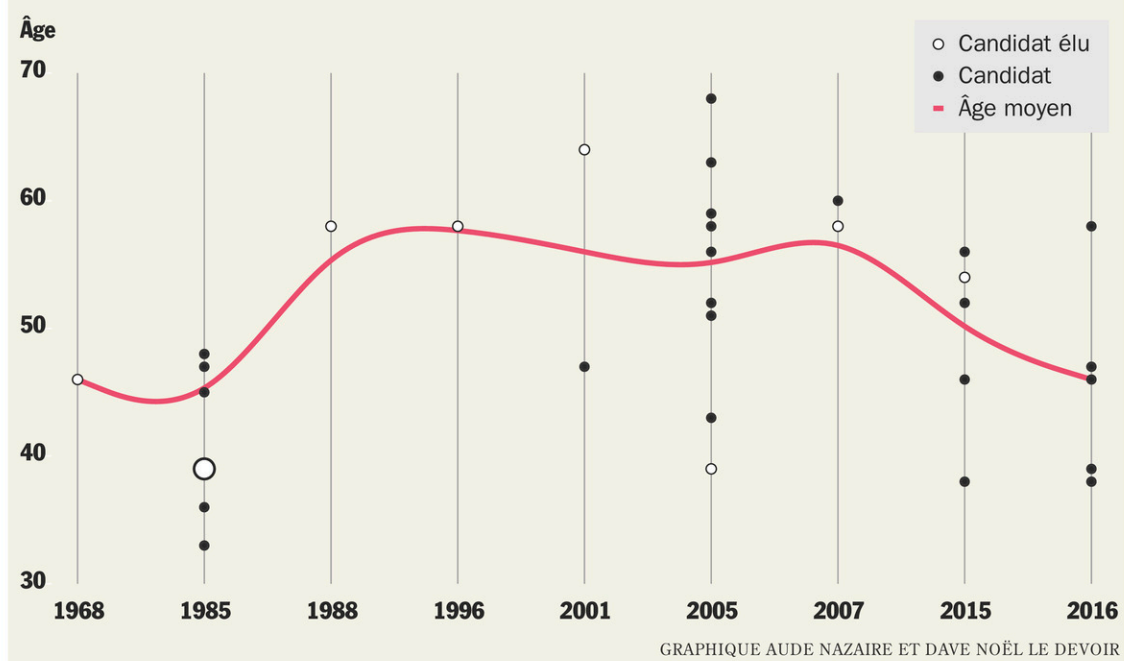
Alexandre Bourdeau souhaite voir Alexandre Cloutier, un héritier des mousquetaires, prendre la tête du parti. Sur cette question, le «vieux routier» demeure bien jeune.

Quand Léger leur a demandé quelle personnalité politique ferait le meilleur chef pour le PQ, les 18-24 ans ont choisi Alexandre Cloutier dans une proportion de 15%, tandis que les 25-34 ans l'ont désigné à 28%. «Mais la moitié des jeunes et des moins jeunes n'ont pas encore pris position, nuance-t-il. La course est ouverte, même chez les jeunes», dit-il ensuite, comme pour rappeler que le vote jeune peut encore tout changer.

Le Devoir

\* Le sondage a été mené en ligne du 6 au 8 juin auprès de 990 électeurs québécois. Un échantillon probabiliste de la taille de ce sondage (990 personnes) aurait une marge d'erreur de 3,1% dans 19 cas sur 20.

### L'âge des candidats à la chefferie du PQ au fil des ans



GRAPHIQUE AUDE NAZAIRE ET DAVE NOËL LE DEVOIR

## ASPIRATIONS

SUITE DE LA PAGE A 5

Mais depuis quelque temps s'impose une nouvelle façon d'entrevoir la relation de l'État à la population. Ceux et celles qui voudraient faire de l'État l'instrument de promotion d'une collectivité, serait-elle majoritaire, se retrouvent dans une position précaire.

Ensuite, l'État québécois, c'est aussi un projet social-démocrate qui canalise les rêves d'un monde passablement égalitaire et émané. Cette vague est en train de refluer et on se retrouve avec un État stationnaire. Il n'y a plus de progression.

La dernière grande réforme étatique remonte aux années 1990, à la création des CPE et de l'assurance médicaments. Maintenant, on gère les dysfonctionnements.

Le projet national ne peut donc plus se servir de l'État pour y projeter les rêves de la collectivité.

**Mais comment cette situation affecte-t-elle les jeunes en particulier?**

Ce qui frappe le mouvement souverainiste frappe tout le monde. Sauf que les jeunes n'ont pas été socialisés dans un monde qu'ils devraient abandonner, mais dans le monde qu'ils habitent maintenant.

**Alors, à quoi les jeunes Québécois rêvent-ils?**

Leurs rêves ne me semblent pas canalisés par l'affirmation nationale. Leurs aspirations sont davantage localisées, dans leurs patelins, dans leurs quartiers, dans la ville. L'humoriste Adib Alkhalidey a déjà dit que le Québec, pour lui, c'est la ligne de métro orange. C'est extrêmement localisé.

À l'autre bout, il y a la planète entière. Il y a un écartèlement des références communautaires. Je ne vois pas chez les jeunes un abandon de la flamme réformatrice, de la volonté de faire une différence dans la marche du monde. Mais le lieu qu'investissent les jeunes est de

moins en moins national. Pour une raison simple: ce n'est pas qu'ils n'y croient plus dans l'abstrait, c'est qu'il ne s'y passe plus rien.

Depuis quelque temps s'impose une nouvelle façon d'entrevoir la relation de l'État à la population

**Il y a donc une responsabilité du ou des partis? N'est-ce pas aussi parce que militer dans un parti politique, c'est très XX<sup>e</sup> siècle?**

On dérive vers la question de la participation citoyenne, qui pour moi est indépendante de la question souverainiste. Il y a eu des hauts et des bas dans la participation citoyenne depuis plus de 100 ans. On votait peu au début du XX<sup>e</sup> siècle. On votait plus dans l'après-guerre.

L'éducation joue un rôle dans ce cas. On peut bien tenter d'attirer les gens aux urnes par toutes sortes de moyens, reste que, si beaucoup de gens ne votent pas, c'est qu'ils ne savent pas pour qui voter.

La situation est d'ailleurs la même ailleurs au Canada et dans le monde.

Le Devoir



SOURCE VERILIBRE

Le professeur Jean-Philippe Warren: «Les rêves des jeunes ne me semblent pas canalisés par l'affirmation nationale. Leurs aspirations sont davantage localisées, dans leurs patelins, dans leurs quartiers, dans la ville.»

## ACTUALITÉS

MEURTRE DE JO COX

## La police étudie la piste de l'extrême droite

Sous le choc, l'Angleterre rend hommage à la députée assassinée jeudi

JAMES PHEBY  
à OuerdyaAIT ABDELMALEK  
à Londres

La police britannique enquêtait sur de possibles liens avec l'extrême droite du meurtrier présumé de Jo Cox, tuée en pleine rue jeudi dans sa circonscription du nord de l'Angleterre, où s'est rendu vendredi David Cameron pour rendre hommage à la députée, à l'unisson d'un pays sous le choc.

« Là où nous voyons de la haine, là où nous voyons des divisions, nous devrions les chasser de notre vie politique, de notre vie publique, de nos communautés », a déclaré à Birstall le premier ministre, après avoir déposé une gerbe de fleurs, entouré du chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, et du président du Parlement, John Bercow.

M. Corbyn a annoncé que le Parlement, en vacances pour cause de référendum sur l'UE jeudi, avait été rappelé à sa demande pour rendre lundi « l'hommage qui est dû [à Jo Cox] au nom de tous ceux qui dans ce pays chérissent la démocratie, la liberté de parole et d'expression politique ».

« C'était une femme merveilleuse. Je suis profondément désolé, profondément triste de ce qui lui est arrivé », a-t-il ajouté, visiblement ému.

## Enquête en cours

Le meurtre de Jo Cox, 41 ans, mère de deux jeunes enfants, a provoqué une immense émotion au Royaume-Uni ainsi que la suspension immédiate de la campagne pour le référendum. Elle restera suspendue au moins jusqu'à dimanche.

La police a dit étudier la piste de possibles liens avec l'extrême droite du principal suspect, un homme de 52 ans, qui aurait crié « Britain first! » (« La Grande-Bretagne d'abord! »), selon des témoins.

Selon le Southern Poverty Law Centre, un groupe américain de défense des droits civiques, le suspect, nommé Thomas Mair par les médias, est un « partisan dévoué » d'un groupe néonazi basé aux États-Unis.

Le quotidien *The Guardian* a affirmé vendredi après-midi que la police avait retrouvé des symboles nazis à son domicile, ainsi que de la littérature d'extrême droite, notamment un manuel pour fabriquer des pistolets.



OLI SCARFF AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre David Cameron a déposé une gerbe de fleurs vendredi sur les lieux du drame.

La police a confirmé que le suspect, dans « une attaque ciblée », avait tiré sur la députée avant de la poignarder, alors qu'elle gisait en sang sur le sol. En soirée, les autorités ont annoncé que le présumé meurtrier a été inculpé pour homicide.

Le frère du suspect a, quant à lui, déclaré au *Sun* que le Thomas Mair avait eu « des antécédents de troubles mentaux », une piste également suivie par la police.

« Ça a toujours été quelqu'un de calme, de solitaire, mais aussi de très gentil. Je n'arrive pas à croire qu'il ait pu commettre un tel acte. Mais il avait des troubles mentaux », a déclaré Mary, une voisine de 54 ans, à l'AFP.

## Campagne agressive

Des médias n'hésitaient pas à mettre en cause l'agressivité de la campagne politique dans son acte. Le quotidien *The Guardian* a dénoncé « un ton brutal qui attise les divisions ».

« Là où nous voyons de la haine, là où nous voyons des divisions, nous devrions les chasser de notre vie politique »

David Cameron, premier ministre britannique

Le *Spectator* a blâmé jeudi soir le camp militant pour la sortie de l'UE, mettant directement en cause le dirigeant du parti europhobe, Ukip Nigel Farage, et les chefs de file de la campagne pour le Brexit, avant de retirer ce passage.

Vendredi, la chancelière allemande Angela Merkel a mis en garde contre « l'exagération et la radicalisation partielle des discours [qui] ne participent pas à la création d'une atmosphère de respect ».

Le ton devrait désormais changer, estiment les analystes interrogés par l'AFP.

« Ce drame va avoir un effet

apaisant sur une campagne qui a été agressive, avec des conflits de personnes », déclare Wyn Grant, professeur de politique anglaise à l'Université de Warwick.

« Le camp du Brexit va devoir faire plus attention à son langage », estime John Curtice, professeur en sciences politiques de l'Université de Strathclyde.

Mais aucun ne s'aventure à prédire les conséquences de ce drame sur le résultat du vote alors que les dernières enquêtes d'opinion, avant le meurtre, donnaient les partisans du Brexit en tête.

Agence France-Presse

## Décès tragique d'une icône anti-Brexit

D'origine modeste, la députée était très engagée dans la campagne référendaire

PHILIPPE BERNARD  
à Londres

Les origines sociales de Jo Cox, 41 ans, tuée jeudi 16 juin à Birstall, dans le nord de l'Angleterre, son parcours, et son positionnement politique proeuropéen ont tout pour faire d'elle une icône anti-Brexit. Et, si les motivations politiques de son assassin étaient avérées, une martyre de la campagne en cours.

Née en 1974 à Batley, dans le West Yorkshire, Jo Cox revendiquait ses origines populaires. Sa mère, Jean, était secrétaire dans une école et son père, Gordon, ouvrier dans une usine de dentifrice à Leeds. Lorsque, en 2014, elle devient la candidate du Labour dans la circonscription de Batley et Spen, elle se déclare « fière et émue » de concourir dans la région où elle avait grandi.

Après son élection, en mai 2015, elle raconte au quotidien *Yorkshire Post* le choc qu'elle a éprouvé en s'élevant dans l'échelle sociale, notamment lors de ses études à Cambridge, université dont elle a été diplômée en 1995, la première de sa famille.

« Je ne suis pas née femme politique, expliquait-elle. Cela m'est venu à Cambridge, quand j'ai pris conscience que l'endroit où vous êtes né a de l'importance, de la manière dont vous parlez a de l'importance, de même que vos relations. Je passais mes étés à emballer des tubes de dentifrice à l'usine où mon père avait travaillé, quand tous les autres étudiants prenaient une année sabbatique. J'ai mis cinq ans à me remettre de mon expérience à Cambridge. »

## Critique envers Corbyn

À partir de 2002, Jo Cox travailla pour des organisations non gouvernementales sur les questions de pauvreté et de discrimination. « Je me suis trouvée devant des situations horribles, des femmes violées à maintes reprises au Darfour — Soudan — ou des enfants-soldats ougandais auxquels on avait donné une kalachnikov pour qu'ils tuent des membres de leur propre famille. »

Jo Cox avait également travaillé à l'ONU, à Bruxelles et à New York. Elle avait été conseil-

lère de Sarah Brown, l'épouse de l'ex-premier ministre Gordon Brown.

Elue à Westminster, elle prend la vice-présidence du groupe parlementaire sur la Syrie qu'elle crée, ainsi que la présidence du réseau des femmes travaillistes. Elle s'élève contre les projets du premier ministre britannique, David Cameron, de supprimer certaines prestations sociales. Elle fait aussi partie des cinq députés du Labour, qui, contre la ligne de leur parti, s'abstiennent, en décembre 2015, lors du vote sur les frappes aériennes contre le



Jo Cox

groupe État islamique (EI) en Syrie. Alors qu'elle n'est pas liée à la gauche du parti, elle accorde son parrainage à Jeremy Corbyn pour qu'il puisse se présenter à l'élection du président du Labour en septembre 2015. Mais elle vote pour la blairiste

Liz Kendall.

## Engagement clair

Jo Cox, jeune femme souriante et élégante, vivait avec son mari, Brendan, et leurs enfants, Lejla et Cuillin, sur une péniche amarrée sur la Tamise, à Londres. Elle se rendait à Westminster à vélo. Alors que Jeremy Corbyn est critiqué pour son faible engagement dans la campagne pour le vote « in » (rester dans l'UE), la députée du West Yorkshire était très impliquée dans la bataille électorale.

« L'immigration est une préoccupation légitime, mais ce n'est pas une bonne raison pour quitter l'UE », assurait l'un de ses derniers tweets publiés, alors que des électeurs du Labour sont tentés par le « out », qui, pensent-ils, permettra d'arrêter l'immigration est-européenne.

Mercredi, la veille de sa mort, elle avait pris place avec son mari et leurs enfants à bord d'un bateau pneumatique rouge, brandissant un drapeau « in » au milieu de la flottille de marins pêcheurs qui manifestaient en faveur du « Brexit ». Cette image si emblématique pourrait symboliser le tournant de la campagne pour le référendum du 23 juin.

Le Monde

## ÉTATS-UNIS

## Orlando commence à enterrer les victimes de la tuerie

Plusieurs cérémonies sont prévues en Floride, mais également à Porto Rico, au Mexique et en République dominicaine

THOMAS URBAIN  
à Orlando

Moins d'une semaine après l'attentat survenu dimanche, les premiers enterrements ont commencé à Orlando, mais près de la moitié doivent se dérouler à Porto Rico, dont sont originaires plusieurs victimes.

Un premier enterrement a eu lieu jeudi à Kissimmee, banlieue d'Orlando à forte présence hispanique, et cinq autres étaient prévus vendredi, notamment un au principal cimetière d'Orlando, le Greenwood Cemetery.

Là, un espace gigantesque avait été mobilisé, tout au fond du cimetière, pour enterrer, si besoin, les 49 victimes côte à côte. Mais à ce jour, seuls quatre espaces ont été retenus, a expliqué Don Price, le responsable du lieu. Les autorités devaient profiter de l'espace restant pour installer un mémorial en mémoire des victimes du 12 juin.

Don Price avait eu l'idée d'installer un gigantesque panneau noir sur la grille du fond, derrière la future sépulture, pour éviter que les automobilistes qui empruntent l'autoroute filant le long du cimetière n'assistent à l'enterrement depuis leur voiture.

Pour égayer un peu la présentation, Don Price avait fait poser des étendards arc-en-ciel, symbole de la communauté LGBT (lesbiennes, gais, bisexuelles et transgenres), et un drapeau américain. Les trois autres enterrements de victimes à Greenwood doivent avoir lieu samedi.

## Des victimes inhumées à Porto Rico

Selon plusieurs sources, environ 20 victimes vont être inhumées à Porto Rico, dont sont originaires beaucoup des familles touchées par le drame, notamment celle d'Anthony Luis Laureano Disla, qui a choisi de rester à Orlando. Au moins quatre autres le seront au Mexique et une en République dominicaine.



DAVID GOLDMAN ASSOCIATED PRESS

Anthony Luis Laureano Disla a été enterré vendredi au cimetière Greenwood.

Jeudi soir, avant de s'envoler pour Porto Rico, la famille de Rodolfo Ayala s'est rendue une dernière fois au mémorial du Phillips Center d'Orlando, quelques heures après le passage de Barack Obama et Joe Biden qui y avaient déposé des fleurs.

Au passage, ils se sont assurés qu'un drapeau portoricain figurait bien parmi les objets hétéroclites disposés sur cet espace d'une centaine de mètres carrés.

« Depuis que nous avons ouvert ce centre ces deux derniers jours, 94 familles et 256 personnes au total sont venues nous voir pour obtenir de l'aide, a souligné le maire d'Orlando Buddy Dyer. Juste un exemple, plus de 200 billets d'avion ont été distribués à des familles pour qu'elles retrouvent leurs proches. »

## Mobilisation pour les funérailles

Tout comme pour le don de sang, qui a

amené spontanément des milliers de personnes devant les centres de collecte de la ville, Orlando s'est mobilisée pour les obsèques, et des sociétés de pompes funèbres et des pasteurs ont proposé à ceux qui le souhaitent d'assurer gratuitement l'organisation des funérailles.

Le fleuriste Bloom Florist a fourni les fleurs pour les obsèques de 28 victimes, et a pu répondre aux demandes particulières de plusieurs familles.

Certaines d'entre elles avaient des demandes particulières, auxquelles ont pu répondre Bloom Florist, mais aussi l'entreprise de pompes funèbres Cardinal Casket Company. Ainsi, Cory Connell, un jeune homme de 21 ans décédé dimanche, était un partisan de l'équipe universitaire de football de Miami, dont les couleurs sont l'orange et le vert foncé : Kelly Greenwood, copropriétaire de la Cardinal Casket Company, a réussi à lui trouver un cercueil avec ces couleurs inhabituelles, vert et orange.

Si la Floride fait partie des États américains où la crémation est fréquente (62% en 2013 selon l'Association américaine de la crémation), Kelly Greenwood souligne que, selon son expérience, les personnes issues de la communauté hispanique choisissent plus souvent l'enterrement, quand ils en ont les moyens.

Pour une société qui livre, en moyenne, 30 cercueils par jour et en a un millier en stocks, 24 commandes supplémentaires ne changent pas grand-chose. « C'est un petit plus pour les affaires, mais c'est dû à une tragédie », regrette Kelly Greenwood.

Agence France-Presse

Lire aussi : La peur des uns, la haine des autres. Un éditorial de Guy Tallefer. Page B 4

## ACTUALITÉS

# Le Bureau des enquêtes indépendantes veut répondre aux attentes

L'organisme entrera en scène le 27 juin, trois ans après l'annonce de sa création

PIERRE SAINT-ARNAUD  
à Longueuil

Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), qui amorcera ses activités le 27 juin, est conscient qu'il devra faire ses preuves afin de surmonter tout déficit de crédibilité qu'il pourrait y avoir à son endroit, tant du côté de la population que des policiers.

Lors d'une rencontre de presse vendredi matin, la directrice du Bureau, l'ex-procureure de la Couronne Madeleine Giauque, a dit vouloir rapidement établir la crédibilité de l'organisme.

«Il faut nous donner la chance de démontrer qu'on va bien faire les choses [...] On devra voir à l'usage, mais on espère qu'on va convaincre rapidement la population de notre efficacité et de notre sérieux.»

La mise sur pied du Bureau, qui a donné lieu à de nombreux retards, survient trois ans après l'annonce de sa création, décidée à la suite de nombreuses remises en question de la procédure traditionnelle faisant en sorte que des policiers enquêtent sur d'autres policiers lorsque les gestes de ceux-ci doivent être scrutés de manière indépendante.

## Plus de transparence

M<sup>e</sup> Giauque a indiqué que des mesures avaient été mises en place pour assurer la transparence de la démarche lors d'une enquête, dont des communications rapides et aussi détaillées que possible aux médias.

Elle a d'ailleurs rappelé que c'est ce besoin de transparence, réclamé par la population, qui est à l'origine de la création du BEI, une réalité que les policiers eux-mêmes ne peuvent nier, a-t-elle constaté à la suite de nombreuses rencontres avec différents corps policiers.

«Tout le monde réalise que notre société est rendue là, a-t-elle affirmé. La société veut de la transparence et c'est la raison d'être du BEI.»

«Les corps de police en sont aussi conscients. Il est possible qu'il y ait une certaine réticence, mais il nous appartient de la vaincre en expliquant notre mission et notre façon de voir les choses.»

Pour l'instant, les directeurs de police doivent toujours transmettre une demande

d'enquête du BEI au ministre de la Sécurité publique, qui lui en donnera le mandat, mais ils adresseront directement leurs demandes au Bureau lorsque le projet de loi 107, qui encadre son fonctionnement, sera adopté l'automne prochain.

M<sup>e</sup> Giauque est persuadée que tout dossier nécessitant une enquête lui sera transmis, d'une part parce que les directeurs de corps de police ont une obligation légale de le faire et, d'autre part, parce que l'expérience passée démontre que des situations impliquant des policiers qui se traduisent par un décès ou des blessures graves n'ont pratiquement aucune chance de passer sous silence.

«Si vous cherchez tous dans vos mémoires, vous ne trouverez pas d'événement où un individu aurait été blessé gravement ou tué par un policier sans que ça ait été rendu public et qu'il y ait eu une enquête indépendante déclenchée», a-t-elle fait valoir aux journalistes présents.

## Effectif suffisant?

Le BEI est composé de 26 employés, dont deux superviseurs d'enquête et 16 enquêteurs; environ la moitié de ces enquêteurs sont d'anciens policiers, les autres étant des civils ayant diverses expertises liées au travail d'enquête.

«A très court terme, on va se rendre compte si oui ou non ça fonctionne. Si ça ne fonctionne pas, on devra faire les ajustements nécessaires», a-t-elle dit.

Bien que le Bureau soit considéré au sens de la Loi sur la police comme un corps policier, ses enquêteurs ne seront pas armés, mais détiendront les mêmes pouvoirs que d'autres policiers, comme celui de procéder à des arrestations et de demander et exécuter des mandats de perquisition, par exemple.

La possibilité qu'ils soient éventuellement munis d'une arme n'est toutefois pas écartée, précise M<sup>e</sup> Giauque, mais elle fait valoir que cela ouvre des portes sur des problèmes complexes.

La Presse canadienne



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, a indiqué qu'une commission d'enquête judiciaire indépendante n'est pas nécessaire.

## DÉTENUS AFGHANS

# Les libéraux refusent de déclencher l'enquête publique qu'ils réclamaient il y a six ans

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Les libéraux refusent de lancer l'enquête publique qu'ils réclamaient il y a six ans pour faire la lumière sur les allégations de torture contre des détenus afghans. La commission d'enquête souhaitée par les troupes de Justin Trudeau en 2010 ne semble plus nécessaire en 2016, maintenant que les libéraux sont au gouvernement.

Des groupes de défense des droits de la personne, des professeurs de droit, d'anciens politiciens et d'actuels députés réclamaient encore la semaine dernière que le premier ministre Justin Trudeau lance une enquête publique pour déterminer si des détenus afghans, transfé-

rés par l'armée canadienne aux autorités locales, ont été mal traités. Le député néodémocrate Kennedy Stewart avait ajouté sa voix aux leurs, en déposant une pétition signée par quelque 700 personnes et sommant le gouvernement de créer une commission d'enquête indépendante. La réponse d'Ottawa est venue vendredi.

## Respect des obligations

«Tout au long des opérations militaires du Canada en Afghanistan, le gouvernement du Canada s'est assuré que les personnes détenues par les [Forces armées canadiennes] soient traitées avec humanité et prises en charge, transférées

ou libérées conformément à nos obligations en vertu du droit international. Par conséquent, le gouvernement du Canada ne croit pas qu'une commission d'enquête judiciaire indépendante s'impose», a tranché le ministre de la Défense, Harjit Sajjan, dans une réponse écrite offerte à la pétition de M. Stewart.

Les premières allégations de torture de détenus afghans avaient été ébruitées en 2007

Les premières allégations de torture de détenus afghans aux mains des autorités locales avaient été ébruitées en 2007. L'entente de transfert de ces prisonniers avait été conclue par le gouvernement de Paul Martin, dans les derniers jours de son mandat en 2005. Le gouvernement ne s'était pas ga-

ranti le droit d'aller surveiller le sort réservé aux prisonniers une fois qu'ils étaient remis aux Afghans. Selon certains militaires et diplomates, ces détenus auraient été maltraités en détention afghane. Et le gouvernement et l'armée du Canada auraient fait la sourde oreille et ignoré leurs inquiétudes. Or, en vertu du droit international, il est illégal d'envoyer un détenu vers un risque de torture. Le scandale suscité par ces allégations avait hanté le gouvernement de Stephen Harper, qui avait systématiquement refusé de tenir une enquête publique. Les partis d'opposition en réclamaient tous une. Les libéraux y compris.

Le Devoir

## L'Agence spatiale canadienne recherche de nouveaux astronautes

Longueuil — L'Agence spatiale canadienne (ASC) lance ce vendredi sa quatrième campagne de recrutement d'astronautes.

L'Agence acceptera les demandes jusqu'au 15 août prochain. Elle devrait annoncer l'identité des candidats sélectionnés à l'été 2017, car la prochaine classe d'astronautes de l'agence spatiale américaine, la NASA, commencera sa formation en août 2017.

L'agence basée à Longueuil est à la recherche de personnes en excellente santé, ayant une formation universitaire en science, en génie ou en médecine et possédant une

variété d'acquis. Elle demande aussi que les candidats fassent preuve de jugement, d'intégrité, qu'ils maîtrisent l'art de parler en public et qu'ils soient capables de travailler en équipe.

La maîtrise de l'une des deux langues officielles est obligatoire, le bilinguisme étant présenté comme un atout.

Les personnes qui résident au Canada et les citoyens canadiens résidant à l'étranger peuvent soumettre leur candidature, la préférence étant accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne.

La Presse canadienne



PAUL CHASSON LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Innovation et des Sciences, Navdeep Bains

## EgyptAir: les deux boîtes noires retrouvées

Le Caire — Les deux boîtes noires repêchées ces dernières 24 heures en Méditerranée re-donnent aux enquêteurs et aux familles des 66 victimes l'espoir d'élucider les raisons de l'écrasement de l'Airbus d'EgyptAir, mais l'exploitation des enregistrements pourrait prendre «plusieurs semaines». Le Flight Data Recorder, qui enregistre tous les paramètres de vol, a été repêché vendredi, a annoncé la commission d'enquête égyptienne, au lendemain de la découverte de la première boîte noire, l'enregistreur de voix, qui concerne les conversations dans le cockpit.

Agence France-Presse

## Nomination de nouveaux juges

Ottawa — Le ministre de la Justice du Canada, Jody Wilson-Raybould, a annoncé la nomination d'une série de nouveaux juges dans la foulée de critiques grandissantes au sujet de postes vacants qui entraînent une accumulation de causes et des reports multiples. Le ministre a promu un juge à la Cour d'appel fédérale et a pourvu bon nombre de postes vacants au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. En date du 1<sup>er</sup> juin, 49 postes parmi ceux déterminés par le gouvernement fédéral étaient vacants.

La Presse canadienne

Une piquêre de tique, ce n'est pas banal!

Renseignez-vous

sante.gouv.qc.ca/lyme

ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec

Québec

## ACTUALITÉS

BOUILLON DE CULTURE (6 DE 10)

## Les créateurs, ces piliers de l'art

Sylvette Babin rappelle la nécessité de préserver les pratiques dites « à risque »

Pendant que Québec fait des consultations pour dépolier sa politique culturelle, Ottawa cogite pour faire entrer la sienne dans le numérique. *Le Devoir* a voulu aller au-delà de ces réflexions balisées pour dessiner les contours d'une politique culturelle idéale. Dix personnalités se sont prêtées au jeu. Aujourd'hui, le point de vue de l'éditrice et artiste Sylvette Babin.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR STÉPHANE BAILLARGEON

## Est-il encore important que l'État intervienne en culture ?

Il serait d'abord nécessaire de définir le mot « intervenir ». Soutenir financièrement les arts et la culture ne devrait pas être synonyme d'ingérence dans la manière qu'ont les organismes de gérer leur budget ou encore dans le genre de pratiques soutenues. Or, il arrive parfois que les discours des Conseils des arts se modifient au fil des changements (et des pressions) des politiques administratives gouvernementales. Ce genre « d'intervention » n'est évidemment pas souhaitable dans le contexte artistique, où la liberté d'expression est intrinsèque à son existence. Je propose que la question soit plutôt : est-il encore important que l'État soutienne la culture ?

## Bien noté. Alors, que répondez-vous à votre question ?

À cette question, ma réponse est oui, absolument. C'est impératif. Les arts et la culture devraient toujours faire partie des secteurs soutenus par l'État, au même titre (dans différentes mesures) que l'éducation, la santé et les services sociaux. Bien que l'on tente de plus en plus d'attirer les secteurs privés, le milieu des affaires et du mécénat et de sensibiliser les organismes subventionnés à l'importance du financement autonome — et tout cela est bien —, on ne doit pas laisser la culture entre les mains du financement privé, pas plus que l'on doit lier la survie des organismes à but non lucratif à des critères de rentabilité financière (ce qui aurait également un effet néfaste sur l'accès des citoyens à la culture). De nombreuses formes d'art n'entrent pas dans une logique marchande. C'est extrêmement important de préserver ces pratiques dites « à risque » (c'est-à-dire des recherches plus pointues et des pratiques qui ne seraient pas nécessairement « grand public ») qui contribuent grandement au dynamisme artistique.

## Quel est selon vous l'enjeu majeur actuel d'une politique culturelle ?

Se rappeler que les artistes, c'est-à-dire les créateurs, sont les piliers de l'art. Ils sont à la base de toutes les productions, mais souvent les derniers à en retirer les bénéfices.

Préserver la diversité des formes d'art, des pratiques artistiques, des lieux de production et de diffusion, encourager l'excellence, participer au rayonnement local, national et international.

Accroître l'accessibilité pour tous, remettre à l'avant-plan l'éducation des divers publics (dans les écoles en premier lieu).

De façon générale, il faut comprendre que la culture et l'art n'entrent pas dans un moule rigide. Si l'on doit créer une politique culturelle qui serait la base des réflexions pour les 10 ou 20 prochaines années, il faut qu'elle soit assez souple, assez large pour évoluer avec la pensée des créateurs et de ceux qui font de l'art leur priorité (tout en étant suffisamment balisée pour ne pas tomber dans le piège des modes éphémères). À ce propos, le mot « innovation », largement employé lorsqu'il s'agit de faire des choix envers les formes de pratiques artistiques à soutenir, devrait à mon avis être utilisé avec une certaine parcimonie.

## De quelle manière l'État soutient-il votre revue ?

Nous sommes financés par les trois paliers



Sylvette Babin est directrice de la revue *esse arts + opinions*. Elle poursuit une double pratique d'éditrice et d'artiste de la performance.

gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral), principalement par du financement au fonctionnement, pour une partie des frais de production et de diffusion liés à notre mandat. Nous recevons occasionnellement de l'aide ponctuelle pour divers projets (traduction, rayonnement à l'international, ouvrages thématiques). Finalement, nous sommes soutenus par le programme Mécénat Placements Culture. Nous avons également recours à des programmes d'emploi par l'intermédiaire des Centres locaux d'emploi. Habituellement, la totalité de nos subventions ne dépasse pas 50% de notre chiffre d'affaires.

## Que souhaitez-vous comme réformes pour le secteur particulier des revues culturelles ?

Si, déjà, il pouvait y avoir une mention et une reconnaissance de l'importance des revues culturelles et des revues d'art dans notre politique culturelle, ce serait un bon début. Dans la plupart des débats qui traitent de culture, on a tendance à occulter l'importance du rôle des revues, tant dans le travail de réflexion sur l'art que dans sa promotion et sa diffusion. Les revues d'art sont non seulement des stimuli pour la recherche artistique, elles sont aussi le lieu même de création des chercheurs, philosophes, historiens et auteurs.

Dans ce dossier, il serait par ailleurs important que les politiques culturelles reconnaissent la différence entre les revues spécialisées en art ou en littérature et les magazines à grand tirage et de culture populaire. Sur la scène fédérale, les dernières années ont été désastreuses du côté des périodiques culturels au sein de Patrimoine canadien, qui ne semble pas reconnaître cette différence.

## La révolution numérique vient bouleverser la production, la diffusion et la consommation culturelles. Qu'attendez-vous des politiques culturelles dans ce contexte de grande mutation ?

En effet, nous faisons face à un grand bouleversement numérique. Les périodiques culturels (comme les médias imprimés) sont parmi les secteurs les plus touchés. Les attentes envers les politiques culturelles sont donc de faciliter cette mutation. Cela dit, il faut éviter de créer un modèle de fonctionnement unique qui ne conviendrait pas à tous. Malheureusement,

lorsque des sommes importantes sont injectées dans la culture, on le fait parfois selon des critères très restrictifs. Chaque organisme connaît ses problématiques et ses besoins en matière de numérique, il est donc important de les consulter, mais aussi de leur faire confiance dans la planification et la gestion de leur projet.

## Pourquoi ? Pouvez-vous fournir des exemples ?

On a beaucoup misé sur la numérisation d'œuvres littéraires et artistiques, sur la mise en valeur des contenus et des archives. C'est excellent. Cela dit, il faudrait éviter d'uniformiser à outrance les projets financés. Le passage au numérique ne se fait pas de la même façon pour tous. Chez certains, cela se fait par la numérisation d'œuvres et les banques d'archives, pour d'autres, c'est la mise à niveau de leur plateforme Web, pour d'autres encore, c'est le développement de contenu numérique inédit, l'accès aux publics et aux marchés, etc.

Le problème qui se pose parfois par rapport aux appuis financiers, c'est la création de cadres rigides qui ne fonctionnent pas pour tous et qui font que, pour avoir accès à du financement, des projets non adéquats seront mis en avant. Prendre l'avenue du numérique ne devrait pas se faire n'importe comment. En contrepartie, il n'est pas toujours nécessaire d'entreprendre de lourdes et parfois inutiles études de marché. Certains subventionnaires ont parfois tendance à mettre plus d'argent dans les consultations que dans les projets eux-mêmes. Encore une fois, remettre les créateurs dans nos priorités serait essentiel.

Par ailleurs, investir dans la numérisation d'œuvres artistiques et littéraires doit aussi comprendre le soutien pour en assurer la circulation, en faire la promotion, la diffusion, dans certains cas la mise en marché, etc. On tient souvent pour acquis que ces éléments vont de soi, mais les petits organismes n'ont pas tous les moyens d'assumer tous les « aspects collatéraux » rattachés à la production numérique.

## Quel modèle étranger de soutien aux arts et à la culture vous semble particulièrement inspirant ?

J'avoue que mes déplacements à l'étranger sont plus liés à la production-diffusion artistique qu'à l'étude des modèles de financement. Et observer un modèle de l'extérieur n'offre

## Québec et Ottawa consultent

Les deux ordres de gouvernement ont entamé récemment des consultations visant à mettre à jour leurs politiques culturelles pour tenir compte de l'impact du numérique sur la production et la diffusion de la culture.

À Ottawa, on souhaite notamment recenser « les mesures à prendre pour stimuler la création, la découverte et l'exportation de contenu canadien » et « déterminer comment aider le secteur culturel à faire face aux changements » induits par le numérique. Les pré-consultations à cet égard sont terminées, et le gouvernement annoncera cet été la suite du processus dirigé par la ministre du Patrimoine, Mélanie Joly.

Québec veut quant à lui réécrire sa politique culturelle adoptée en 1992, en gardant toutefois ses principaux acquis : les structures de la SODEC et du CALQ ; les avancées en matière d'affirmation de l'identité culturelle et de soutien aux créateurs et aux arts ; les progrès enregistrés dans l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.

Les impacts de la mondialisation, du développement des technologies, de la révolution numérique, des changements démographiques et linguistiques du Québec, de même que la transformation des habitudes de consommation culturelle des Québécois seront analysés. Objectif final : « favoriser une présence accrue de la culture dans toutes les sphères de la société ».

C'est le ministre de la Culture, Luc Fortin, qui est responsable de ce dossier dans le gouvernement Couillard. Des audiences publiques se tiennent jusqu'au 26 août à travers la province.

Guillaume Bourgault-Côté

pas toujours le meilleur point de vue. En contrepartie, il me semble que le modèle québécois et canadien est intéressant, dans le cas des plus petites structures et pour les artistes, du moins. Notre système d'évaluation par les pairs et nos Conseils des arts sont des exemples fort valables qui méritent d'être soulignés.

Le Devoir

## LE SON QUE VOTRE PÈRE MÉRITE

**RS 195**

- Casque fermé s'adaptant à votre audition
- Profils personnalisés pour optimiser l'expérience sonore
- Pour la TV, la radio ou les systèmes Hi-Fi

Disponible chez les professionnels exerçant dans les cliniques Lobe

**Lobe**

1-866-411-5623  
pour trouver la clinique la plus près

Disponible pour l'achat chez:

**Audio Support**

audiosupport.ca

## Livraison Immédiate

Westmount, l'art de vivre à son meilleur

**Le 215 REDFERN**  
WESTMOUNT

Portes Ouvertes: Les dimanches de 13 h à 16 h  
Showroom: 215 Redfern, suite 410

(514) 262-9055 • (514) 651-4410 • www.215redfern.com

## ACTUALITÉS

## MOURIR

SUIITE DE LA PAGE 1

pour. Le sénateur David Tkachuk a dit que cela lui « brise le cœur », mais que « la Chambre des communes nous a envoyé un message et on doit l'entendre ». Frances Lankin a parlé du devoir de « respecter le droit de gouverner » d'une Chambre « démocratiquement élue ».

Le Sénat avait renvoyé C-14 à la Chambre des communes pour qu'elle élargisse les critères d'admissibilité de l'aide médicale à mourir. Dans la version sénatoriale, il n'aurait plus été nécessaire, pour se qualifier, que la « mort naturelle » d'un malade « soit devenue raisonnablement prévisible » ni que ses capacités soient en déclin avancé et irrémédiable.

La Chambre des communes, qui dès le départ avait étudié puis rejeté cette idée, l'a repoussée à nouveau. Le Sénat devait décider vendredi s'il s'entendait. Il a choisi de ne pas le faire après un débat de six heures au cours duquel le sénateur Serge Joyal a tenté, dans un ultime — et vain — effort, d'exiger du gouvernement qu'il soumette sous forme de renvoi cette portion du projet de loi à la Cour suprême. Le vote final s'est soldé par 44 voix pour et 28 voix contre.

Les opinions étaient très divisées. Quelques sénateurs aimaient la version de C-14 et ont voté pour (le leader du gouvernement au Sénat, Peter Harder, de même que George Baker et Mike Duffy). D'autres ont voté pour afin de clore le ping-pong législatif tout en étant insatisfaits du projet de loi, soit parce qu'il n'allait pas assez loin (André Pratte, l'ex-juge Murray Sinclair), soit au contraire parce qu'il allait trop loin (Don Plett, Bob Runciman). Certains ont voté contre le projet de loi parce qu'ils s'opposent à l'aide médicale à mourir (Denise Batters, Raynell Andreychuk). D'autres enfin ont voté contre parce que le projet de loi n'allait pas assez loin. C'est le cas notamment de plusieurs Québécois : Joan Fraser, Claude Carignan, Pierre-Hugues Boisvenu, Jean-Guy Dagenais et Ghislain Maltais.

Cette multiplication des motifs n'a pas échappé au sénateur Jim Munson, ancien journaliste et ex-directeur des communications du premier ministre Jean Chrétien. « Je trouve ironique que les gens qui votent contre ce projet de loi le fassent pour des raisons opposées », a-t-il dit.

## Une première loi au Canada

La loi qui a reçu la sanction royale vendredi soir permet légalement aux médecins, aux infirmières praticiennes, ainsi qu'à ceux qui les assistent d'aider un patient à mourir. Cette aide peut aussi prendre la forme d'un médicament que le patient s'administre lui-même à domicile. Pour se qualifier, un patient doit être âgé de 18 ans ou plus, être lucide et avoir fait une demande écrite signée devant deux témoins indépendants (qui ne sont pas sus-

## Fin de session surprise

Le gros morceau législatif du printemps ayant été adopté au Sénat à la dernière minute vendredi après-midi, la Chambre des communes a choisi de plier bagage plus tôt que prévu. Députés et ministres se demandaient s'ils auraient à prolonger leur séjour à Ottawa au-delà du 23 juin, le temps que les sénateurs donnent leur appui au projet de loi C-14 sur l'aide médi-

cale à mourir. Ils auront finalement pu rentrer dans leurs circonscriptions une semaine plus tôt. La Chambre a ajourné ses travaux jusqu'au 19 septembre, mais elle siègera quelque temps le 29 juin, pour entendre le discours du président américain Barack Obama au Parlement. Seuls trois autres projets de loi budgétaires statutaires ont reçu la sanction royale de-

puis l'arrivée du gouvernement libéral en novembre. Une poignée d'autres sont bien avancés dans le processus législatif. Le gouvernement tient en particulier à faire adopter d'ici l'été C-15, sur l'exécution de son budget. Le Sénat poursuivra d'ailleurs ses travaux encore quelques jours la semaine prochaine pour en finaliser l'étude.

Marie Vastel

ceptibles de recevoir un héritage à sa mort).

Le patient doit aussi être affecté par des problèmes de santé « graves et irrémédiables ». Ce dernier concept est défini en quatre points : l'affection doit être grave et incurable, elle doit causer des souffrances persistantes intolérables, la personne doit subir un déclin avancé et irréversible de ses capacités, et sa mort naturelle doit être devenue raisonnablement prévisible.

Cette loi a été rendue nécessaire à la suite du jugement de la Cour suprême, en février 2015, qui a invalidé l'interdiction mur à mur contenue dans le Code criminel. Dans une déclaration écrite commune, les ministres fédéraux de la Justice et de la Santé, Jody Wilson-Raybould et Jane Philpott, se sont réjouis de l'adoption de C-14, qui garantit « un accès sûr et cohérent à l'aide médicale à mourir dans tout le Canada ».

« Nous remercions tous les parlementaires pour le travail acharné qu'ils ont accompli afin de mener cette tâche à bien dans des circonstances aussi exigeantes. L'aide médicale à mourir est un enjeu difficile, complexe et profondément personnel. » Les ministres réitérent que leur loi respecte la Charte des droits et libertés et qu'elle établit un « juste équilibre » entre l'autonomie des patients et le besoin de protéger les personnes vulnérables.

Plusieurs des opposants à C-14 (le NPD, le Bloc québécois, au moins deux députés libéraux, plusieurs sénateurs) soutiennent au contraire que le gouvernement crée un déséquilibre entre les personnes en fin de vie et les personnes souffrantes dont la mort n'est pas raisonnablement prévisible.

## La lutte continue

Le débat n'est pas terminé, tant s'en faut. D'ici six mois, Ottawa devra lancer une étude pour déterminer si les mineurs et les personnes atteintes d'une maladie mentale doivent y avoir accès et pour voir s'il faut autoriser les demandes anticipées. Le fruit de cette étude devra être partagé avec les parlementaires deux ans plus tard.

Le sénateur Claude Carignan exhorte le gouvernement à soumettre sa loi par renvoi à la Cour suprême pour vérifier s'il peut, comme il le fait, limiter l'aide à mourir aux personnes en fin de vie. « C'est certain que ça ira devant les tribunaux, dit-il. Ce que je veux éviter, c'est que ce soient les citoyens, qui sont déjà démunis, vulnérables, malades, qui doivent prendre de leur argent pour contester jusqu'en Cour suprême pendant cinq ans. »

Le Devoir

## ATHLÉTISME

SUIITE DE LA PAGE 1

à Saint-Petersbourg. « La responsabilité doit toujours être individuelle et personne ne doit en pâtir parmi ceux qui n'ont aucun rapport avec ces violations », a ajouté le président, qui réfute toutes les allégations de dopage organisé par l'Etat.

Yelena Isinbayeva, le visage de l'athlétisme russe, double championne olympique au saut à la perche (2004-2008), a réagi la première au maintien de la suspension de sa Fédération : « C'est une violation des droits de la personne. Je ne peux pas me taire, [...] je vais m'adresser à une cour des droits de la personne. »

L'IAAF juge que la Russie n'en a pas fait assez pour mériter sa réintégration dans les grandes compétitions. Une suspension de toutes les compétitions internationales avait été imposée au mois de novembre dernier à la suite d'un rapport d'une commission indépendante de l'Agence mondiale antidopage, qui avait dévoilé l'existence d'un système généralisé de dopage, de dissimulations et de corruption au sein de l'athlétisme russe.

Athlétisme Canada, comme plusieurs fédérations dans le monde, s'était montrée favorable au maintien de la suspension de la Russie, plaidant que son homologue russe avait « laissé tomber ses athlètes » en participant à un système de « dopage généralisé ». « Maintenir l'interdiction de la Russie affirmera votre volonté ferme à protéger les intérêts des athlètes propres, partout dans le monde », écrivait jeudi le directeur général d'Athlétisme Canada, Rob Guy, dans une lettre adressée au président de l'IAAF, Sebastian Coe.

« Je pars du principe que nous aurons une discussion avec nos collègues de l'Agence mondiale antidopage et, j'espère, une réaction du Comité international olympique », a dit Vladimir Poutine à la suite de la décision.

## Une chance pour les athlètes propres

En confirmant la suspension de la Fédération russe d'athlétisme, l'IAAF a laissé la porte ouverte aux athlètes qui pourraient être en mesure de prouver leur bonne foi. La fédération autorise en effet les athlètes russes qui n'ont pas subi de contrôles positifs à prouver « qu'ils n'ont pas fait partie du système de dopage » afin de participer aux jeux de Rio.

Il faut voir dans cette décision la patte personnelle de Sebastian Coe, ancien athlète de haut niveau. Le double champion olympique du 1500 m (en 1980 et 1984) a toujours affiché son soutien aux athlètes propres. Il a lui-même vécu le boycottage des États-Unis à Moscou en 1980, puis celui des Russes et pays satellites en 1984 à Los Angeles. « Faire empêcher de courir des athlètes qui n'ont jamais été contrôlés positifs est pour lui un crève-cœur », assure un proche du président. Concrètement, « il sera possible pour des athlètes qui ne sont pas impliqués dans le système russe, mais qui font partie d'un programme extérieur à la Russie et efficace contre le dopage de faire une demande spéciale. L'IAAF étudiera ces cas et fera ses recommandations », a dit M. Coe vendredi.

Les modalités entourant ces éventuelles participations, notamment la bannière sous laquelle compétitionneraient les athlètes, doivent être choisies par le Comité international olympique, qui se réunira mardi à Lausanne, en Suisse.

« J'espère que nous trouverons une solution, mais cela ne veut pas dire que nous allons nous vexer et dire que nous n'allons pas lutter contre le dopage », a assuré Vladimir Poutine.

## Un nouveau scandale émerge

La Russie tente depuis plusieurs mois de convaincre l'IAAF qu'elle a répondu aux demandes de l'Agence mondiale antidopage et qu'elle mérite d'être réintégrée dans le giron de l'athlétisme mondial. « Depuis six mois, les échantillons de nos sportifs ont été analysés par des spécialistes étrangers. Et ces échantillons ont été analysés dans des laboratoires étrangers. Il ne faut pas leur faire confiance ? » s'est interrogé Vladimir Poutine. De son côté, la Fédération a agi sur la base des recommandations d'un groupe de travail spécial qui a effectué le suivi des efforts de réforme de la Russie. L'Agence mondiale antidopage a publié au début de la semaine un nouveau rapport accablant, qui fait mention d'obstructions et de violations des contrôles de dépistage.

Le scandale du dopage n'est par ailleurs probablement pas près de finir, puisque de nouvelles allégations visaient vendredi la Fédération russe de natation. Le Times de Londres et le Frankfurter Allgemeine ont publié les résultats d'une enquête selon laquelle de hauts responsables de l'antidopage russe ont offert en 2011 à des dirigeants de la Fédération d'éviter des contrôles antidopage à certains de leurs nageurs en échange d'argent. Grigory Rodchenkov, l'ancien directeur du laboratoire russe antidopage, et Nikita Kamaev, alors patron de la Rusada, l'agence russe antidopage, tous deux déjà impliqués dans le scandale de l'athlétisme, auraient aussi tenté de corrompre la Fédération russe de natation, sans parvenir à un accord avec celle-ci. « Ce sont des accusations très sérieuses et nous exhortons quiconque ayant des éléments de preuve à les fournir afin que nous puissions recouper avec toutes les autorités compétentes et prendre si nécessaire des mesures disciplinaires immédiates », a réagi la Fédération internationale de natation.

Agence France-Presse et La Presse canadienne



Toutes nos félicitations à notre auteur, Dr Jean Wilkins, chevalier de l'Ordre national du Québec.

## JEUNESSE

SUIITE DE LA PAGE 1

véritablement son fils. À son tour, Jules laisse patiemment parler son père, rit de ses blagues et, par moments, lève les yeux au ciel.

Vingt-six ans séparent le père et le fils, mais aussi deux époques. Le premier, « un enfant de René Lévesque » qui se dit l'« héritier d'un projet manqué », avait 17 ans au référendum de 1980. « J'ai plus été le contemporain de la désillusion, de l'effondrement de cette utopie. » À 27 ans, l'âge qu'a aujourd'hui son fils, Dominic Champagne venait justement de voir naître Jules. Plongé dans le théâtre, il travaillait sur *La cité interdite*, une pièce portant sur le FLQ qui marquait les 20 ans de la crise d'Octobre, tout en donnant des charges de cours et en écrivant pour la télé.

À quelques printemps de la trentaine, la vie de Jules est tout autre. Le jeune avocat qui sera assermenté sous peu est trilingue, a deux baccalauréats, l'un en science politique et l'autre en droit, et termine un stage au Centre québécois du droit de l'environnement. Il a voyagé et étudié à l'étranger, notamment en Espagne, et a connu l'effervescence et le tintamarre des casseroles du printemps 2012. « Je suis plus conservateur dans mes choix, j'ai certainement pris moins de risques que mon père », constate le jeune homme.

## L'âme québécoise

On leur pose, d'emblée, une question toute simple : si vous croisez un étranger en voyage, comment lui expliquez-vous en quelques mots ce qu'est un Québécois ?

« Je dis toujours qu'on est le petit village d'irréductibles au nord du continent », répond Dominic Champagne tout de go. Il s'étonne et se dit fier à la fois de faire partie de cette « petite mafia canadienne-française » qui fait rouler une partie des affaires à Las Vegas. « On est des Nord-américains, mais on est une entité distincte et un petit peuple. J'ai envie de croire qu'on serait quelque chose comme un grand peuple... mais cette flamme-là est vacillante. »

Jules réfléchit, semble un peu dépassé. « Je ne serais pas à l'aise de parler au nom des miens. Je ne sais pas c'est quoi, l'âme québécoise, l'identité québécoise. C'était très imprécis. Je ne sais même pas si c'est descriptible », dit celui qui admet avoir plus de facilité à s'identifier à Montréal. « Il y a une telle diversité et des contradictions qui font en sorte que c'est très difficile » de cerner ce qu'est un Québécois.

Pour le jeune avocat, qui est né et a vécu dans le même quartier toute sa vie, l'identité culturelle est une question complexe et délicate. « Je ne sais pas

comment la souveraineté étatique pourrait être un véhicule pour porter notre identité culturelle. Je ne vois pas comment ça pourrait fonctionner », admet-il. Pour son père, fils d'un sous-ministre qui, en 1974, a racheté l'île d'Anticosti à travers le gouvernement afin de la redonner aux Québécois, « l'Etat » n'est pas une structure rebutante.

## Souveraineté du territoire

Mais d'autres arguments existent en faveur du grand projet de nation. Pour Jules, c'est dans la lutte environnementale qu'il y a un « besoin immense » de souveraineté. « Le Canada, en tant que conception étatique étrange, c'est quelque chose qui peut encore susciter des débats et un désir de souveraineté », dit-il. Pourquoi devrait-on souffrir les contraintes que le Canada nous impose en environnement et en quoi ça devrait supplanter le propre contrôle qu'on veut nous-mêmes exercer sur notre territoire ?

Sur ce point, Dominic — qui a beaucoup porté la lutte contre les gaz de schiste — rejoint son fils. Les deux se sont d'ailleurs alliés pour réaliser le documentaire *Anticosti. La chasse au pétrole extrême*. « Dans ce combat-là, j'ai sûrement retrouvé un sentiment d'appartenance que je n'avais jamais vécu de mon vivant, que l'idéal de la souveraineté et les combats pour la langue ne m'avaient pas donné. Tout à coup, je me suis mis à mener des combats où je me suis senti lié au sculpteur, au producteur maraîcher, à l'électricien, juste parce qu'on est dans le même terreau commun, parce qu'il y a une gazière qui débarque et qu'on a une cause commune. » Pas besoin, selon le metteur en scène, de prononcer le mot d'indépendance pour se réclamer de cet idéal. « La vision de la souveraineté qui est "je suis celui qui occupe le territoire", je l'ai toujours plus défendue que l'indépendance du Québec », dit-il. « Ça me fait plaisir qu'il y ait un "nous" qui peut exister, qui transcende le "nous" patriotique qui nous a portés. »

## La langue, au cœur du débat ?

La souveraineté, elle, peut difficilement exister sans le débat sur la langue française. Et le Québec, du petit rang de village à la rue Saint-Denis,

s'anglicise, constatent les deux hommes. « Il y a une précarité par rapport à notre culture et notre langue, c'est ce que j'ai toujours fait », souligne Dominic Champagne.

Né à Sorel en 1963, il était ado lors de l'adoption de la loi 101, mais a néanmoins vécu sa jeunesse dans un Québec post-Révolution tranquille fraîchement affirmé sur le plan linguistique. Pour lui, les Québécois, ces « porteurs d'eau », s'étaient affranchis. « Le combat de la langue n'a pas été mon combat. Nourrir la culture et travailler en français, c'est ce que j'ai toujours fait », note le créateur qui a mis en scène plusieurs spectacles de la fête nationale et des événements hommage à la francophonie et à Félix Leclerc, notamment. « Et la génération de Jules, c'est normal qu'elle se sente moins "insécure" par rapport à la langue. »

Vrai que pour la jeune génération, ces grandes luttes linguistiques ne sont désormais que des chapitres de manuels d'histoire. « Je suis fier de ma langue et je suis inquiet pour elle. Mais je trouve ça difficile de voir comment on peut protéger le français et en faire la promotion active sans exclure et tasser d'autres groupes culturels », soutient-il. Ma réalité, ce n'est pas celle d'un français en train de s'éteindre, à tout le moins dans mon quartier et mes cercles sociaux. [...] À mon avis, peut-être que c'est insouciant, mais il n'y a pas d'urgence d'enclencher cette lutte-là. »

Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a plus de combats à mener, croit-il. « Si ça se trouve, il y en a autrement plus. C'est juste que ça se fait à une autre échelle. » Et dans un Québec qui n'est plus celui de son père, encore moins celui de son grand-père, la nostalgie d'une époque où des mouvements embrasaient l'ensemble d'un peuple demeure. « Je n'ai jamais vécu un grand mouvement de solidarité de mon vivant, à l'exception du printemps 2012, souligne-t-il. C'est dommage. Il y aurait encore cette tentation de sentir qu'on peut faire partie de quelque chose de plus grand que soi, de sortir des luttes locales et modestes pour qu'elles prennent une ampleur collective. »

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com